

35

n° département

POLIGNE

commune



BOIS GLAUME (LE)

lieu-dit

adresse

1008

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

edifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'oeuvre

140000754

Coordonnées. LAMBERT2 X = 30000 Y = 32930

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1936 section : A2 parcelle : 607

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection INSCRIT M.H. PARTIELLEMENT (1972)

État de conservation : MAUVAIS ETAT

Établi en 1967 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSISTANTES: PARC, PARTIES AGRICOLES, COMMUNS, ETANG, COLOMBIER, FOUR A PAIN, CHAPELLE

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRES, GRANITE, CALCAIRE, MOELLON, ENDUIT 2) COUVERTURE: ARDOISE

SITUATION: PLAN REGULIER, 1 ETAGE CARRE, 1 VAISSEAU

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, CRCLPE, NOUE, TOIT A L'IMPERIALE

COUVREMENT: LAMBRIS DE COUVREMENT

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS

REPRESENTATION: SCULPTURE; BLASON; ARMES DES DROUET ET DES CHEREIL

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CHATEAU 18E SIECLE; LA CHAPELLE PORTE LA DATE 1747 ET LES ARMES DES DROUET ET DES CHEREIL

1- EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)2- CONTEXTE HISTORIQUE3- CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

A défaut de textes concernant la construction du château elle-même, nous pouvons en tenter l'historique d'après la liste des propriétaires.

A.- ANOBLISSEMENT DE LA TERRE ENTRE 1442 et 1513

La terre du Bois-Glaume, appelée Bois-Guillaume jusqu'au XVIII^{ème} siècle, n'est pas citée parmi les terres nobles lors de la réformation de 1442 mais elle apparaît en 1513 et elle appartient au seigneur de Chateaubriant (1).

B.- ACQUISITION PAR LES DROUET AU XVII^{ème} siècle

La terre est acquise par les Drouet dans la première moitié du XVII^{ème} siècle. Ils descendaient de Geoffroy Drouet, premier maire de Nantes et annobli à cause de cette fonction. Il portait de gueules à trois coeurs d'or et une rose de mesme en l'abysme (2).

(1) B.M. Rennes, ms I92, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne.

(2) A.D. 35 2 ED 30. La noblesse de cette famille fut confirmée par le Roi en 1671. Un nouveau procès eut lieu en 1699-1700 et une lettre de Béchameil de Nointel conservée aux archives d'Ille et Vilaine confirma à nouveau la noblesse des Drouet.

Le premier Drouet, seigneur du Bois-Glaume a pour prénom Julien et est inhumé à Saint-Germain à Rennes en 1641 (1); son fils, également prénommé Julien, est enterré à Poligné en 1684 (1). On peut penser que des travaux importants furent faits vers le milieu de XVII^{ème} siècle.

C. TRAVAUX DU XVIII^{ème} SIECLE

Le fils de Julien Drouet, François Olivier, né en 1683, fut seigneur du Bois-Guillaume ou Bois-Glaume de 1684 à 1765. Il épousa au début du XVIII^{ème} siècle (leur premier enfant naquit en 1708 (1)) Jeanne Chérel, fille d'un sieur de la Rivière, conseiller au Présidial. Les Chérel portaient d'azur au sautoir engueslé d'argent (2). Jeanne Chérel fut inhumée à Poligné en 1748 (3)

François - Olivier Drouet développa l'importance de sa seigneurie : le 20 février 1744, il achète à Henri Picot , seigneur de Trémar, la seigneurie de la Cochetière (4). En 1751 (5), il déclare posséder aussi la Griffrais.

Cet achat de la Cochetière explique-t-il la couronne de comte qui surmonte les armes au fronton du château et dans la chapelle? L'un des anciens propriétaires de la Cochetière, Charles Denyau, avait demandé l'érection en comté de ses terres, seigneurie et ville de Chateaubourg et Plessis-Boscher, terre et seigneurie de Dourdain et la Cochetière, ce qui lui avait été accordé par lettres patentes du Roi de 1677. Peut-être le seigneur du Bois-Glaume demanda-t-il la même faveur sans l'obtenir car nous n'avons trouvé aucune trace de l'érection de la terre en comté, ni aucun document où le sieur du Bois-Glaume soit appelé comte (6)

(1) PARIS-JALLOBERT, Registres paroissiaux de Poligné.

(2) POTIER DE COURCY , Grand armorial de Bretagne

(3) PARIS-JALLOBERT, Registres paroissiaux de Poligné.

(4) A.D. 35 E supp 7 44 Acte de vente de la Cochetière

(5) A.D. 35 C 4554 C I200 4515

Durant cette période des travaux furent faits comme l'indiquent les monogrammes **D** et **C** (Drouet et Chéreil) enlacés en motif central du balcon de fer forgé de la fenêtre du premier étage de la travée médiane.

Ces travaux se prolongèrent sans doute au-delà de 1748, date du décès de Jeanne Chéreil (1) car les joints sont trop apparents pour que les armes aient jamais été gravées sur le fronton triangulaire de la façade.

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'histoire du Château après le décès de François Olivier Drouet en 1765. Ogée l'oublie dans son dictionnaire. Nous savons toutefois qu'en 1783, Mathurin François Drouet et Marie-Prudence Drouet, seigneurs du Bois-Glaume, offrent une cloche à la chapelle de Crévin dont ils sont devenus seigneurs fondateurs par l'achat de la Cochetière.

Le château ne fut pas vendu comme bien national ni confisqué comme bien d'émigré en 1793 (2).

- Une pierre portant la date 1686, remployée à l'envers, est visible dans la cave (Mur Ouest, près de la porte).

(1) PARIS JALLOBERT, Registres Paroissiaux de Poligné.

(2) A.D. 1 Qa 191, liste des biens d'émigrés vendus en 1793.

I - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

Une première chapelle existait qui fut sécularisée au XVIII ème siècle lors de la construction de la seconde. Des cérémonies religieuses y eurent encore lieu en 1736 (1).

Elle a maintenant disparu mais Guillotin de Corson écrit en 1884 "l'ancienne chapelle , aujourd'hui sécularisée, se trouvait à l'entrée des jardins et avait dû être construite au commencement du XVII ème siècle". (2)

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

La date de construction est inscrite sur l'oculus au-dessus de la porte Sud : 1747.

Les armes gravées sur les clefs des arcs des fenêtres nous indiquent d'ailleurs la décennie durant laquelle la chapelle fut construite :

Au Nord, sont accolées les armes des Drouet et des Chéreil; or Jeanne Chéreil est décédée en 1748 (3).

Au Sud, ce sont les armes des Chéreil répétées deux fois, or Mathurin-François Drouet épousa Marie-Prudence Drouet de Montauban, sa cousine au troisième degré, en 1741 (3).

Nous ne possédons aucun renseignement sur le retable de la chapelle.

(1) PARIS-JALLOBERT (P). Registres Paroissiaux, rubrique de Lesquen

(2) GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé de l'Archevêché de Rennes, t. V p. 514.

(3) PARIS-JALLOBERT (P.) Registres Paroissiaux de Poligné

I)- HISTORIQUEII)- DESCRIPTION1- SITUATION

CF Photos nos 1 à 8

Le château du Bois Glaume est situé à un kilomètre du bourg de Poligné sur le versant Sud d'une colline portant la côte 74 limitée à l'Est par le ruisseau de Choiseul et au Sud par le ruisseau de la Gandoufflais.

On y accède par un chemin vicinal récemment refait et goudronné à l'Est de Poligné et par une avenue perpendiculaire à ce chemin au Nord. Avant la réfection du chemin l'avenue partait de la route départementale n° 47 de Poligné à Pancé. Elle était alors longue d'un kilomètre.

L'entrée de l'avenue actuellement en service est marquée par deux bosquets d'essences diverses (forte proportion de résineux). D'autres bosquets sont dispersés de part et d'autre dans les champs voisins.

L'avenue descend jusqu'au ruisseau de la Gandoufflais marquant la limite des bois et taillis qui entourent le château dont seuls les toits apparaissent. Au creux de la vallée, le chemin est surélevé et domine le ruisseau de 6 - 7 mètres. La portion d'avenue entre le ruisseau et le château est en pente assez forte, bordée à droite de landes et taillis et à gauche d'un bois de chêne.

Ce bois entoure immédiatement le château à l'Ouest et au Nord.

Le château occupe le côté Nord d'une cour carrée limitée à l'Est et au Sud par des murs de clôture couverts de lierre et de buissons et à l'Ouest par un alignement de communs qui se prolonge à l'extérieur de la cour au Sud. La chapelle en occupe le côté Est en se développant extérieurement.

L'avenue se subdivise au niveau de la chapelle, un chemin conduit aux bâtiments de la ferme à l'Est, un autre donne accès à l'entrée Est de la cour, se prolonge au Nord, contourne un étang aux eaux dormantes, traverse le bois et rejoint la route Nationale de Rennes à Nantes .

Au Nord-Est du château les aménagements d'un ancien jardin sont encore visibles.

D'importants travaux de nivellement du terrain ont été nécessaires pour l'implantation du château et de ses aménagements sur le terrain en pente vers le Sud.

L'étang au Nord forme un palier, les jardins au Nord-Est sont en escalier avec trois différences de niveau allant de 0,90 mètres à 1m20 mètre. La cour elle-même a demandé d'importants travaux de terrassement maintenus au Sud par un mur d'une hauteur intérieure de 1 mètre contre 3 mètres à l'extérieur. Cette différence de niveau influe directement sur la structure des communs à l'Ouest et sur l'aménagement intérieur de la chapelle.

L'ancien jardin s'étend à l'Est entre le château et la ferme, il est limité au Nord par un talus planté de chêne et au Sud par le chemin d'accès à la ferme. Un deuxième chemin d'accès le borde au Nord-Est.

L'état actuel est très médiocre faute d'entretien.

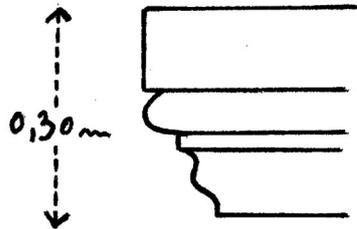
Le jardin est constitué d'allées parallèles perpendiculaires à la face Est du château, étagé en trois terrasses, limité soit par des murs de pierre sèche quand il y a différence de niveau, soit par des palissades ou des banquettes.

Au Sud, dans l'axe de l'entrée principale du château, une allée bordée de tilleuls, parallèle au chemin, relie le château à la ferme, un pigeonnier (cf. sous-dossier) le borde au Sud-Est. (photo n° 6)

Au Nord de cette allée, l'élément principal du jardin comporte au Sud une palissade et une banquette interrompue, au centre un puits à margelle circulaire et support composé de trois éléments de fer forgé.

Un pavillon de garde est implanté au Nord-Est (Cf sous-dossier).

La partie Nord du jardin ouvre sur un chemin à l'Est, par un portail à deux piles maçonnées sommées d'une corniche de granit moulurée d'un talon, listel, quart de rond et bandeau (de bas en haut), d'une hauteur de 0,30 mètre.



Les pièces de bois encastrées dans l'embrasure feuillurée étaient destinées à recevoir les gonds de la porte ou de la grille.

Cette partie Nord limitée au Nord par le talus planté de chênes et au Sud par un mur d'une hauteur de 1 mètre est divisée en trois allées par deux palissades de hêtres.

Le jardin est bordé à l'Ouest par un talus planté d'arbres descendant vers l'étang; un portail composé de deux petites piles carrées permet la communication entre le jardin et ces bosquets au Nord Ouest.

En plus du pavillon de garde, deux autres bâtiments annexes subsistent; il s'agit d'un bâtiment de la ferme et du fournil au Sud de l'avenue, près de la chapelle (cf. sous-dossier).

L'entrée principale de la cour à l'Est est encadrée par deux piles rectangulaires en pierre de taille de granit extérieurement, de grès intérieurement, à ébrasement feuilluré. Ces piles sont couvertes par d'épais buissons de lierre. (Cf photo n° 8)

Le mur de clôture de la cour s'interrompt à l'Est à quelques mètres du château.

Les divers éléments qui composent la cour du château forment un ensemble harmonieux où le désir de cohésion est évident malgré les différences de campagne. Cohérence de forme dans les toitures du château et de la chapelle,

dans la porte principale du château et la porte occidentale de la chapelle, dans les lucarnes à frontons triangulaires des ailes et celles des communs. Cohérence de matériaux : murs crépis, ouvertures en granit et tuffeau, corniches de tuffeau, ardoises.

L'emplacement de la chapelle et le parti d'horizontalité et de faible élévation des communs isolent la masse du château et la mettent en valeur.

2- MATERIAUX

Les murs du château, de la chapelle et des communs sont construits en blocage de grès et recouverts de crépi jaune pâle (sauf la partie Sud des communs). Les ouvertures ont des encadrements en pierres de taille (jambages harpés) de granit et de tuffeau; le grès et le bois sont utilisés dans les ouvertures des communs.

A. CHATEAU

Le granit est utilisé pour la base des murs, le premier niveau de l'avant corps central et la première assise du deuxième niveau, les premier et deuxième niveaux des ouvertures. Les lucarnes sont en tuffeau de même que le deuxième niveau et le fronton de l'avant-corps , et l'escalier.

Certaines cloisons intérieures, les souches de cheminée ont été construites en briques rouges.

Les sols sont soit de parquet, soit de béton, ce dernier matériau n'étant utilisé que dans la moitié Nord de l'édifice, dans les sols et les lin-teaux d'ouvertures.

La toiture est faite d'ardoises épaisses taillées en écaille et d'arê-tiers de plomb.

B.- CHAPELLE

Les deux portes Sud et Ouest, l'oculus Sud ont leur encadrement en

granit, les deux fenêtres sont en tuffeau.

Le granit se retrouve également dans le dallage.

Le plafond lambrissé est recouvert d'un enduit blanc.

Intérieurement comme extérieurement, les murs sont crépis.

La couverture est faite d'ardoises ordinaires.

C. COMMUNS

Des pierres de taille et des clavaux de grès forment l'encadrement de la porte charretière de la cour, toutes les autres ouvertures ont des linteaux de bois et des jambages maçonnés. Les lucarnes sont entièrement en bois. Couverture d'ardoises ordinaires.

3 - PARTI GENERAL, PLAN, COUPE

A. PARTI GENERAL

Le château du Bois-Glaume est un bâtiment rectangulaire allongé d'Est en Ouest et aspecté au Sud, à rez-de chaussée, étage noble et comble. Il se compose d'un corps de logis accosté de deux ailes, et d'une tour d'escalier axiale sur la façade postérieure. Deux appentis relient les ailes à cette tour fermant donc, en plan, le rectangle.

Les ailes sont en avant-corps peu saillant en façade, alignés sur la tour d'escalier en 2/3 hors oeuvre sur la face postérieure.

Le corps central et les ailes sont couverts de toits à croupes aux lignes de faitage perpendiculaire, la tour d'escalier d'un toit à l'impérial; les décrochements de leurs masses, les hautes souches de cheminées, les lucarnes du corps central, des ailes et de la tour d'escalier font des parties hautes du château

l'élément décoratif le plus important avec l'avant corps central du corps de logis principal.

La façade est caractérisée par un équilibre de pleins et de vides, d'horizontales et de verticales. La faible hauteur de l'édifice, le fort couronnement du mur et le bandeau à mi-hauteur du corps central sont contrebalancés par le rythme vertical donné par l'avant-corps-central, les faces latérales des ailes sans bandeau intermédiaire, les travées à trois niveaux et les souches de cheminées en second plan, un troisième plan étant formé par le toit à l'impérial de la tour d'escalier qui prolonge et amortit les lignes de l'avant corps central de la façade.

Cet édifice extérieurement très homogène a subi cependant de nombreuses modifications sensibles surtout intérieurement et plus généralement dans la moitié Nord. La tour est disproportionnée par rapport au reste de l'édifice et son volume intérieur, accentué par l'absence de la deuxième volée de l'escalier est inhabituel. De plus, la nature du matériau utilisé et la faible épaisseur de certains murs indiquent que la dernière campagne de travaux a modifié profondément l'état primitif du château. Ces remaniements sont visibles également dans la charpente (Cf conclusions archéologiques).

B- PLAN

Corps de bâtiment double avec couloir et vestibule central prolongé par la tour d'escalier, accosté de deux ailes simples en profondeur. Les mêmes organes de distribution se retrouvent à l'étage, sauf le vestibule remplacé par une pièce.

Le système de distribution des différentes pièces est double : le couloir permet la communication avec les pièces Nord (appentis) et les ailes, des portes en enfilade font communiquer le vestibule avec les deux pièces du corps central et celles-ci avec les pièces Sud des ailes. Les trois pièces des ailes séparées par un refend ou une cloison communiquent entre elles également. Deux passages biais font communiquer l'aile Ouest avec le couloir et le corps central. A l'étage, la distribution ne se fait que par le couloir sauf dans les ailes où il y a enfilade.

Le vestibule est limité par deux murs de refend d'épaisseurs différentes et le couloir longitudinal par un refend (remplacé à l'Est par une cloison) et par le mur goutterot contre lequel s'appuient les appentis.

Les sensibles différences d'épaisseur des murs visibles sur le plan correspondent à des remaniements. Les murs de la partie Nord - appentis, tour d'escalier, partie Nord de l'aile Ouest - sont moins épais.

Deux portes seulement communiquent avec l'extérieur, une en façade principale, l'autre sur la face Est de l'aile Est.

C- COUPE

a) corps de bâtiment principal et ailes latérales formés d'un rez-de-chaussée et d'un étage noble sous le comble.

b) cage d'escalier prévue à deux paliers- l'escalier s'interrompt au niveau du premier étage - et un étage sous le comble. Comble à deux niveaux. L'accès à cette pièce devait se faire par un escalier droit secondaire dont l'emplacement était prévu contre la face Sud de la tour. Les couloirs de distribution ouvrent sur les paliers par des portes rectangulaires au rez-de-chaussée et des arcades en plein cintre à l'étage.

c) appentis à simple rez-de-chaussée sous comble.

Un sous-sol existe sous le couloir, la tour d'escalier, les deux appentis et la pièce Nord de l'aile Ouest.

Les étages du corps principal et des ailes sont constitués de planchers ou de petits mallons sur poutres et solives ou sur simples solives.

Les deux versants de la toiture du corps principal sont irréguliers, la ligne de faitage étant basée sur l'axe du corps formé par le goutterot Sud et le refend longitudinal Nord. Le versant Nord est surélevé pour couvrir le couloir. (le projet de restauration de 1914 - cf. document joint - prévoyait deux pentes identiques au départ et une rupture du versant Nord au niveau du faux entrant. Ce projet n'a donc pas été suivi).

Les murs Est et Ouest du corps principal et le refend Est sont porteurs de conduits et de souches de cheminée; ils se prolongent donc dans le comble.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURESA- FACADE PRINCIPALE SUD (Cf photos nos 11 à 16)

Façade régulièrement composée, à cinq travées d'ouvertures correspondant aux divisions verticales, avant-corps et ailes. Chaque travée est à trois niveaux dont un de lucarnes sauf celle de l'avant corps dont le fronton^{en} occupe l'emplacement.

L'horizontalité de cette façade est marquée par le bandeau plat qui sépare les deux premiers niveaux du corps principal, la corniche moulurée qui couronne les murs de l'édifice et l'empattement à la base du mur.

- Avant-corps central encadré par deux pilastres à redents sommés d'une console en volute soutenant un fronton triangulaire mouluré. Cet avant-corps est ouvert d'une travée composée d'une porte en cintre surhaussé à clé et impostes saillantes et d'une porte-fenêtre en arc en segment appareillé en clavaux. Les encadrements des deux ouvertures sont soulignés par un bandeau plat.

La fenêtre est accostée de deux panneaux rectangulaires moulurés en retrait; elle ouvre sur un balcon peu saillant à grille en fer forgé (cf. sous-dossier).

Le tympan du fronton est orné d'une sculpture en fort relief (cf. sous-dossier).

Les autres travées se composent de fenêtres rectangulaires au premier niveau - linteau et appuis monolithes, jambages harpés - et de fenêtres en arc en segment au deuxième niveau - linteaux appareillés en clavaux, jambages harpés, appuis monolithes -.

Toutes les lucarnes sont "dans le comble". Celles du corps central sont composées d'une devanture à panneau central en saillie sommée d'une corniche incurvée dans sa partie centrale et moulurée d'une doucine et d'un tore, raccordée à la devanture par un tore. L'ouverture ovale est soulignée d'un bandeau plat. Ces lucarnes sont sommées d'une boule sur socle de section carrée mouluré.

Les lucarnes des ailes sont à devanture rectangulaire accostée d'ailerons à volutes stylisées et sommées d'un fronton triangulaire. Ce type de lucarne se retrouve sur les trois faces des deux ailes.

B- FACE LATÉRALE DROITE (photo n° 17)

Ouverte par quatre travées d'ouvertures dissemblables : deux travées centrales à trois niveaux d'ouvertures dont un de lucarnes, la travée Nord à deux niveaux de fenêtres, la travée Sud à fenêtre unique au deuxième niveau.

C- FACADE POSTÉRIEURE (photo n° 18)

Masquée par des buissons et du lierre.

Caractérisée par les décrochements des masses de la tour et des appentis.

Toutes les fenêtres sont en arc surbaissé, les lucarnes des faces Nord et Ouest de la tour et celles du mur goutterot Nord du corps central sont passantes à fronton cintré. La face Nord de la tour d'escalier est ouverte d'une travée à trois niveaux, les faces des deux ailes d'une travée à deux niveaux seulement (sans fenêtre ouvrant sur le rez-de-chaussée).

Les faces des appentis rompent ce rythme vertical, chacune étant percée de deux fenêtres au premier niveau.

Une corniche à modillons couronne la tour d'escalier.

D- FACE LATÉRALE GAUCHE

Masquée en partie (moitié Sud) par un cellier en appentis. Deux travées à deux niveaux d'ouvertures sont visibles. Une porte desservie par un escalier de granit donne accès au sous-sol.

5 - COMBLE ET COUVERTURE

A- TOITURE

Les toits à double versant et croupes du corps principal et des

ailes sont raccordés par un comble à double versant en décrochement qui repose sur les pignons des murs longitudinaux des ailes formant refend.

Un comble à deux versants raccordé au versant Nord par des noues relie l'arêtier du corps central à la face Sud de la tour, une partie du versant Est se prolonge sur le versant qui devait abriter l'escalier secondaire.

Toutes les noues sont en ardoise.

Les lucarnes en capucine du comble principal ont une devanture en bois essentée et un toit à croupes.

Les jouées des autres lucarnes sont essentées et sommées d'une corniche de bois.

Les épis de faitage en plomb sont sommés d'une boule sur le corps principal et la tour d'escalier, constitués d'un simple ressaut sur les ailes.

Toutes les souches de cheminées sont du même type : section rectangulaire, ornées d'une moulure saillante et amorties par un renflement. Leur niveau est identique, seule la longueur de leur corps diffère, celle de la tour est cependant beaucoup plus élevée.

B- CHARPENTE (Cf Photos 30-31)

Les charpentes de la tour, de l'aile Est, de la partie Nord de l'aile Ouest et celle sur le couloir Nord sont récentes; elles datent du début du siècle, de même que la couverture.

Les éléments anciens concernent donc les charpentes du corps principal et d'une partie de l'aile Ouest (Cf relevé graphique de la coupe transversale et photos).

a) Charpente du corps principal

Charpente à fermes se composant d'arbalétriers interrompus au niveau d'un entrait retroussé et d'un poinçon à contrefiches; la partie inférieure des arbalétriers repose sur des entrails intégrés dans le sol ou apparents.

Les chevrons reposent sur des pannes, la panne inférieure étant soutenue par un lien qui s'appuie sur l'arbalétrier.

Etrésillonnement longitudinal par une sous-faîtière reliée à la panne faîtière par trois liens dont deux obliques prolongés par des goussets.

Une deuxième enrayure est constituée par les faux entrants, les pannes et des goussets horizontaux.

La ferme axiale diffère des autres par son arbalétrier Sud qui repose sur le mur, renforcé par un aissellier et une jambette.

Assemblages à tenons et mortaises chevillés.

Les ardoises sont cloutées sur des voliges.

b) Charpente de l'aile Ouest

Charpente à fermes constituées d'arbalétriers qui reposent ou s'encastrent dans les murs, de poinçons à contre-fiches avec étrésillonnement par sous-faîtière et liens.

Toutes les pièces de charpentes sont renforcées par un coffrage récent.

Assemblages mortaisés et chevillés.

VI - DISTRIBUTION INTERIEURE

La restauration intérieure du château n'ayant jamais été terminée, la construction de l'escalier est interrompue, tous les murs sont à pierres apparentes, les lambris et les cheminées déposées et les parquets en partie enlevés.

A - REZ-DE-CHAUSSEE

(Cf. Photos nos I9 à 23)

Le vestibule ouvre sur le couloir et la cage d'escalier par une grande arcade en arc déprimé, récente. L'escalier s'interrompt au premier étage; il est à trois volées tournant à droite avec deux marches de départ en volute et un limon à trois sabots, sans rampe.

Dans les pièces de la partie Sud, toutes les ouvertures (portes et fenêtres) sont à linteau de bois, les fenêtres ont un ébrasement biais. Dans la partie Nord, (pièces et couloir), les linteaux sont en béton.

Deux pièces du corps central ont conservés leurs poutres et solives, poutres longitudinales dans la pièce Est, transversales à l'Ouest.

Dans cette pièce Ouest des traces d'aménagement antérieur subsistent : dans le mur Nord une porte et une niche.

- porte à jambages de grès et départ d'arc visibles. Les jambages sont moulurés d'une double gorge séparée par un listel. Ressaut à la base décorée de deux oves;

- niche rectangulaire en grès. Encadrement feuilluré, linteau mouluré en accolade, plafond intérieur en bois (l:0,54 m , h:0,52 m; p:0,45 m.)

Le mur Est porte également les traces d'une porte obturée : linteau monolithique échancré en anse de panier, jambages de grès, le tout chanfreiné.

Contre le mur Ouest, cheminée affleurée transformée, à linteau monolithique de schiste portant les traces de la base d'un écu.

B - ETAGE

Cf photos nos 24 à 29

Les trois chambres du corps central sont distribuées par le couloir Nord, la chambre centrale est à poutres longitudinales très rapprochées (cf.coupe), les deux autres étant à poutres et solives disposées comme au rez-de-chaussée.

Des placards sont pratiqués dans les murs de refend.

La chambre centrale et la chambre Est ont conservé leurs cheminées (cf sous-dossier).

La disposition des deux ailes est identique à celle du rez-de-chaussée : trois pièces séparées par un refend et une cloison de bois et de terre.

Les éléments anciens n'existent que dans les deux pièces Sud : parquet d'assemblage , sol en petits mallons (aile Est), plafond à solives.
(cf. sous-dossier)

La chambre Sud-Ouest a sa fenêtre Ouest obturée (cellier en appentis).

C- COMBLE

Très modifié.

Séparé de la tour d'escalier par une cloison de briques.

Eclairé par des lucarnes rectangulaires à ébrasement droit. Toutes les lucarnes sauf les deux du corps central au Sud, sont récentes.

Le rampant Nord du mur de refend central porte des traces de remaniements: il a été surélevé pour s'adapter à la pente actuelle de la toiture, l'ancienne pente correspondant au refend longitudinal.

II - DESCRIPTION1 - SITUATION

Chapelle adossée contre le mur de la cour du château. Cf dossier.

2 - MATERIAUX

Cf dossier.

3 - PARTI GENERAL, PLAN, COUPE, ELEVATIONS INTERIEURES

Cf photos nos 3, 4, 32, 34.

Chapelle de plan rectangulaire, vaisseau unique, chevet à trois pans. Choeur liturgique formé par une simple estrade. Tribune appuyée contre le mur Est. Accès intérieur par une porte Sud extérieure à la cour et une porte Ouest ouvrant de la cour dans la tribune. Espace intérieur couvert en berceau surbaissé retombant sur une corniche de bois moulurée.

Eclairage assumé par deux fenêtres symétriques au Nord et au Sud (plein cintre, ébrasement biais) un oculus au dessus de la porte (oval horizontal) et l'imposte de la porte Ouest. Clés des fenêtres ornées d'écus (cf historique et photos 35 et 36).

Un retable s'appuie contre le mur Est (Cf sous-dossier).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Murs crépis, couronnés par une forte corniche.

A) Façade Ouest : faible développement du mur. Porte axiale précédée d'un perron droit de quatre degrés : porte plein cintre, chambranle souligné par un bandeau, clés à trois claveaux passants et saillants, impostes saillantes.

B) Facade Sud

Cf photos nos 32 et 33

- Porte en arc déprimé, linteau en plate-bande, jambages harpés.
- Oculus entouré d'un bandeau portant la date 1747.
- Fenêtre en plein cintre, chambranle harpé; protection par simples barreaux.

C) Chevet aveugleD) Facade Nord

Cf photo n° 4

Fenêtre identique à celle de la façade Est.

5 - PARTIES HAUTES

Toiture à deux versants terminés par une croupe simple à l'Ouest, une croupe polygonale à l'Est, surmontée d'un campanile de charpente.

Egoût du toit retroussé et débordant sur la corniche.

Campanile de plan hexagonal composé d'un socle essenté, d'une chambre ouverte sur toutes les faces (linteaux échancrés percés d'un oculus ovale) et d'une toiture polygonale amortie par une croix.

Epi de faitage de plomb sur la croupe orientale : motifs de feuillages découpés, bulbeux sommés d'une boule.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE . / .

III - NOTE DE SYNTHESE

Type courant de chapelle de château, original par son double accès, l'un réservé au seigneur qui assistait à l'office dans la tribune, l'autre réservé au public (entrée extérieure à la cour du château).

IV - DOCUMENTATION

Cf dossier

V - ANNEXE

. / .

PIGEONNIER EN E

DESCRIPTIONSITUATION

Cf situation générale

MATERIAUX

Mur extérieur en pierre (grès armoricain, appareil irrégulier). Intérieur en terre.

PARTI GENERAL

Plan circulaire ouvert au Nord par une large porte rectangulaire à linteau de bois surmontée d'une fenêtre. Dans l'axe, intérieurement, une portion de mur - deux triangles opposés par la pointe - est maçonnée, le reste est occupé par des trous de boulin disposés en damier.

Le pigeonnier sert actuellement de débarras, son état est médiocre et sa toiture disparue.

COMMUNS OUEST en A

I)- HISTORIQUE (cf. Historique du dossier "château")II)- DESCRIPTIONI- SITUATION

Cf. Situation Générale.

2- MATERIAUX

Murs en petit appareil de grès armoricain très irrégulier.

Ouvertures à linteaux de bois et jambage maçonnés, sauf une porte charretière dont les jambages et l'arc sont en grès.

Sol en terre battue.

Planchers à poutres, solives et terrasse.

Toiture d'ardoises.

Dans la partie habitation, le sol est dallé de schiste et les plafonds sont à simples solives rapprochées. Murs crépis et blanchis. Les lucarnes sont en bois.

3- PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS

Bâtiment rectangulaire très allongé (68 mètres) aspecté à l'Est, divisé en deux parties par le mur de soutènement de la cour du château. La partie Nord à comble à surcroît servait d'écurie et de garage à voiture (l'appentis Nord de cellier), la partie Sud à étage sous comble servait de maison d'habitation d'étable et de grenier à grain.

Ces communs sont divisés en dix éléments de taille irrégulière séparés par des refends; les éléments extrêmes Nord et Sud sont des appentis, le deuxième au Nord, dans la cour du château, est en ruines.

Chacun des éléments est de plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest ou du Nord au Sud. Certains communiquent entre eux. L'élément médian se différencie par une excroissance rectangulaire à l'Ouest (Cf. remise à matériel du manoir de Hugère en Teillay).

COMMUNS OUEST EN A

Les murs de refend s'interrompent au niveau du plancher sous comble, ils sont remplacés dans le comble par une cloison percée d'une porte.

L'accès au comble au Nord, et à l'étage au Sud se fait par une échelle extérieure; un escalier droit en bois donne accès aux combles Sud.

La façade est irrégulièrement percée d'ouvertures disposées sur deux ou trois niveaux dont un de six lucarnes en bois à fronton triangulaire mouluré.

La seule ouverture soignée est la porte charretière ouvrant sur la cour: jambages et arc déprimé appareillés en pierres de taille et claveaux, chanfreinés. Les vantaux de la porte sont anciens (cf sous-dossier).

Des collages sont visibles sur les façades antérieure et postérieure : collage des deux appentis (déversement de la partie supérieure de l'appentis Sud), collage entre la maison d'habitation et l'étable Sud.

4- PARTIES HAUTES

Toits à deux versants ou en appentis, croupe au Sud.

L'excroissance Ouest est couverte d'un toit à deux versants pénétrant raccordé par deux noues d'ardoise.

Les lucarnes à deux versants sont raccordées par des noues en zinc; jouées essentées d'ardoises.

Souche de cheminée au Sud construite en petites briques rouges.

Charpente à fermes simples : arbalétrier, entrain retroussé, poinçon, étresillonnage par goussets.

Les arbalétriers reposent soit sur des blochets soit sur des entrains servant de poutres.

Appareillage par tenons et mortaises chevillés.

COMMUNS OUEST EN A

5 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Dans la partie Sud, seules deux pièces au rez-de-chaussée étaient utilisées comme habitation; la cheminée de la pièce Nord est récente, celle de la pièce Sud d'origine.

Type : affleurée.

Matériau : linteau et sommier de bois.

Dimensions : hauteur 1,60 mètre,
largeur 1,70 mètre,
profondeur 0,70 mètre.

III) - NOTE DE SYNTHESE

IV) - DOCUMENTATION

(Voir "note de synthèse" et "documentation" du dossier "Château")

35

POLIGNE

LE BOIS GLAUME
CHATEAU
DEPENDANCE

ANCIEN BATIMENT DE FERME EN B

DESCRIPTIONSITUATION

Cf. Situation générale.

MATERIAUX

Murs construits en petit appareil irrégulier de grès armoricain.

Ouvertures à linteaux de bois et jambages maçonnés ou en pierre de taille de grès.

Sol en terre battue.

Plafond à poutres , solives et terrasse au Nord, sans terrasse au Sud.

Couverture en ardoises.

PLAN - COUPE - ELEVATIONS EXTERIEURES

Bâtiment rectangulaire à comble à surcroît allongé du Nord au Sud, aspecté à l'Est, couvert d'un toit à croupes, divisé intérieurement par un mur de refend : habitation au Nord, cellier au Sud.

Les deux combles à surcroît auxquels on accède par une échelle extérieure communiquent par une porte intérieure de même que les deux pièces du rez-de-chaussée les planchers sont de hauteur différente, celui du cellier étant moins élevé.

Les seules ouvertures de l'édifice sont en façade principale une porte d'accès aux deux parties du rez-de-chaussée, une porte d'accès au comble au nu de celle du cellier.

Les jambages de la porte de la pièce d'habitation sont en pierres de taille de grès chanfreinées.

ANCIEN BATIMENT DE FERME EN B

PARTIES HAUTES

Toiture à croupes et coyaux, sans chenaux d'évacuation.

Charpente de la partie Nord

Une ferme à poinçon, entrain retroussé et arbalétriers courbes à la base.

Les chevrons reposent sur cinq pannes appareillées sur les arbalétriers par de grosses chevilles faisant fonction d'échantignolles. Etrésillonnement longitudinal par une sous faitière reliée à la panne faitière par une croix de Saint André et un lien vertical.

La sous-faitière et les pannes reposent au Sud sur le refend; au Nord, ferme de croupe à poinçons et quatre arbalétriers biaux reliés au poinçon par des liens horizontaux.

Ardoises cloutées sur un lattis.

Assemblages chevillés.

Charpente de la partie Sud

Trois fermes à entrains, faux entrains et poinçon. Les arbalétriers s'embrèvent dans le poinçon et l'entrain (tenon et mortaise, chevilles). Pannes sur échantignolles.

Poinçon et faux entrain s'assemblent également par tenon et mortaise chevillés.

La ferme Nord a été modifiée : entrain scié, renfort par deux jambes de force.

Même étrésillonnement longitudinal qu'au Nord.

ANCIEN BATIMENT DE FERME EN B

DISTRIBUTION INTERIEUREPièce Nord

Cheminée affleurée dans le mur Nord.

- jambages maçonnés, linteau et sommiers de bois;

- H. sous linteau : 162 centimètres,
L. intérieure : 175 centimètres,
E. : 90 centimètres.

Encadrée de deux petites niches (135 centimètres X 30 centimètres).

Deux autres niches obturées sont visibles dans le mur Ouest et dans le refend.

FOUR ET FOURNIL EN D

Cf photo n° 47

DESCRIPTION

SITUATION

Cf situation générale du château.

MATERIAUX

Murs construits en petit appareil irrégulier de grès armoricain. Ouvertures à linteaux de bois et jambages maçonnés. Sol en terre battue. Plafond à poutres, solives et terrasse. Couverture d'ardoise.

Le bâtiment disparaît sous le lierre.

PARTI GENERAL. PLAN. COUPE. ELEVATIONS.

Bâtiment rectangulaire allongé d'Ouest en Est, aspecté au Nord, sans division intérieure, accosté au Sud d'un appentis ouvert à l'Ouest. Comble à surcroît.

Deux fours opposés : l'un à l'Est démoli, l'autre dans le même axe à l'Ouest, d'où deux cheminées intérieures.

On y accède par une grande porte axiale rectangulaire au Nord, sommée d'une lucarne de bois. Cette porte est encadrée de deux fenêtres rectangulaires, deux autres fenêtres à barreaux ouvrent au Sud sur l'appentis.

Toutes les ouvertures sont closes par des portes ou volets de bois composées de planches assemblées sur des traverses par des clous de bois en pointe de diamant.

Cheminées.

Type : affleurées, hottes en saillie.

Matériaux : sommiers et consoles de bois, hottes en petites pierres plates de schiste.

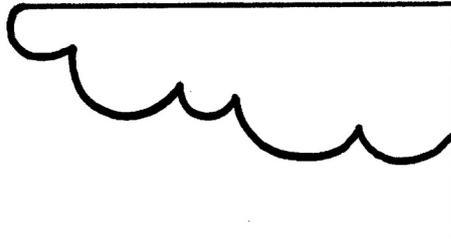
FOUR ET FOURNIL EN D

Dimensions :..... Cheminée Ouest Cheminée Est

H. sous linteau	162 centimètres .	163 centimètres .
L. totale	188 centimètres .	184 centimètres .
Pr. de la hotte	100 centimètres .	100 centimètres .
H. du foyer	88 centimètres .	
D. de l'ouverture du foyer	85 centimètres .	49 centimètres .

Décor :

consoles moulurées.



BATIMENT C - PAVILLON DE GARDE

Cf photo n° 42

DESCRIPTION1 - SITUATION

Cf Situation Générale.

2 - MATERIAUX

Murs crépis,
toiture d'ardoises,
épis de faitage de plomb.

3 - PARTI GENERAL. PLAN. COUPE. ELEVATIONS

Bâtiment de plan carré aspecté à l'Ouest, à étage plus comble couvert d'un toit à croupes, et prolongé au Sud par un bâtiment plus bas, rectangulaire.

L'espace intérieur est divisé par des cloisons de bois et un plancher, l'accès à l'étage se faisant par un escalier droit en bois.

Le bâtiment est ouvert à l'Ouest par une porte axiale et deux fenêtres dont une, très haute, éclaire le rez de chaussée et l'étage et au Sud par une porte précédée d'un perron de six marches et une fenêtre au deuxième niveau.

Un escalier droit de six marches en schiste, ouvert à gauche s'appuie contre le mur Ouest et permet la communication vers le portail du parc en rachatant la dénivellation.

IV) - DOCUMENTATION1- SOURCESA. MANUSCRITESA.D. Ille et Vilaine

Série C 4554 Rôles et déclarations de la noblesse pour les paroisses de ...
Poligné (1753)

Série E 2 Ed 30 Lettre de l'intendant Louis Béchameil de Nointel de 1701,
confirmant la noblesse des Drouet et copie des pièces justificatives fournies
par la famille Drouet.

2 E supp 744 (Fonds la Bourdonnaye - Montluc) : acte de vente de
la Cochetière au sieur du Bois-Glaume. 20 février 1744.

Série F 5 FK 30 Liste des châteaux anciens d'Ille et Vilaine , fiche du
Bois Glaume en Poligné.

7 FA 231 (Fonds des Bouillons, 1 vieille photo et un plan
sommaire au crayon indiquant la disposition des lieux.

Série Q 1 Qa 191 Vente des biens nationaux, district de Bain.

Bibliothèque municipale de Rennes

Ms 192 Anciennes Réformations de la noblesse de Bretagne des XV ème et
XVI ème siècle faites par Evêché et par ordre alphabétique des paroisses
dans chaque évêché, XVIII ème siècle 2 vol.

T. I Evêché de Rennes, F° 84 R° et V°.

B. IMPRIMEES

PARIS-JALLOBERT (P.).- Anciens registres paroissiaux de Poligné. Rennes, Plihon
et Hommay, 1901, 35 p.

2- TRAVAUX HISTORIQUES

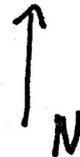
3- REPERTOIRES, DICTIONNAIRES

BANEAT (P.). Le département d'Ille et Vilaine. - Rennes, Larcher, 1927,
4 tomes, t. III, p. 150.

GUILLOTIN de CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.
Rennes, Fougeray éditeur; Paris, Haton éditeur , 1884, t. V, 804 p., p.514.

GUILLOTIN de CORSON (A.), statistique historique et monumentale de
l'arrondissement de Redon.- Rennes, Catel, 1886, p. 150.

POTIER DE COURCY, Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Nantes, Forest
et Grimaud, éditeurs; Paris, Aubry, 1862, 3 tomes.



champ

étang -

Château

cour

Jardin

Ferme

fournil

E. O. Ligonnier

ruisseau de la Gandoiffière
ou de Choiseul

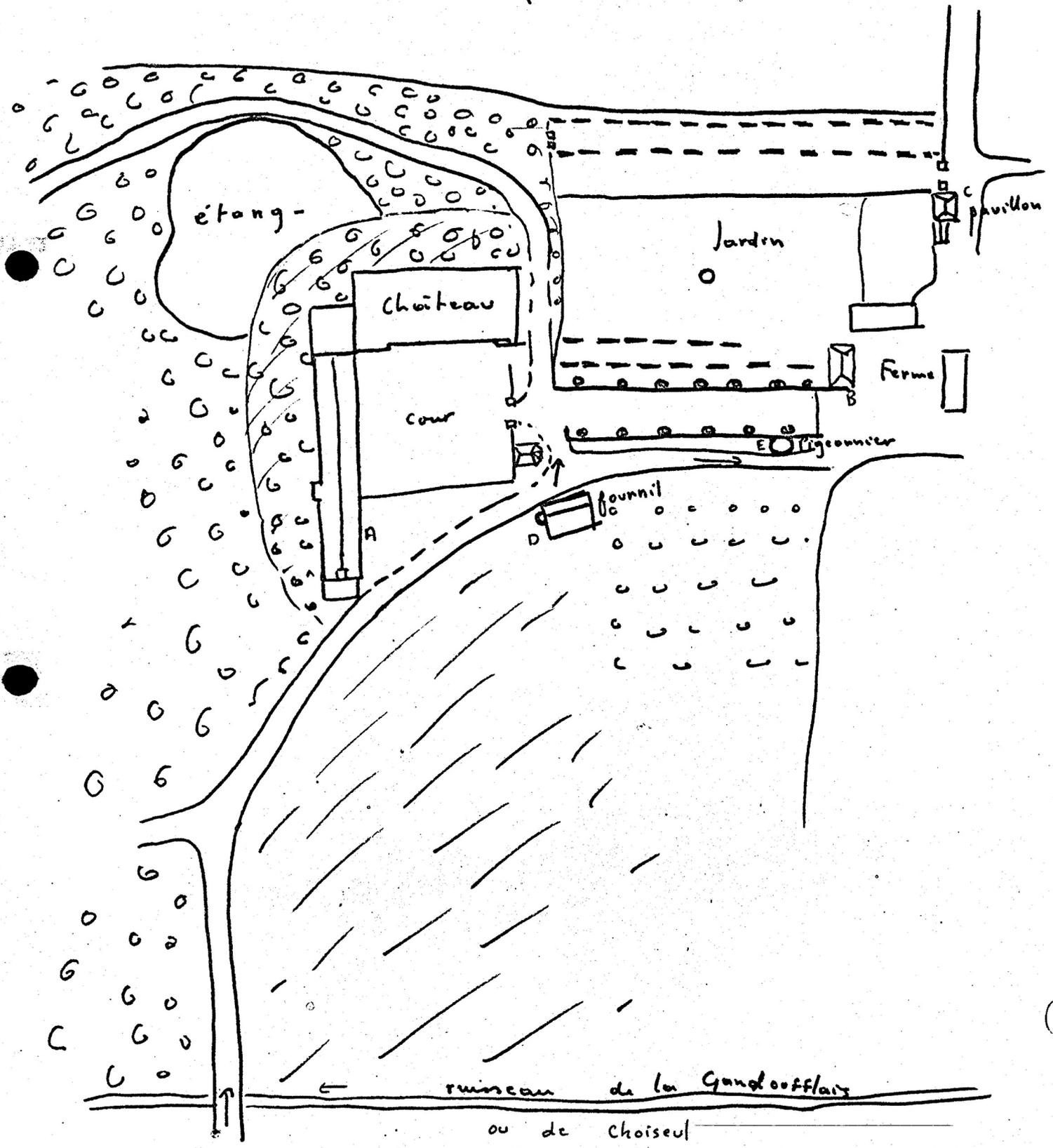


Table des figures :

Pl.1 Cadastre : section A2
Plan revu pour 1936 84 35 1246 P

Pl.2 Cadastre : section B2, 1837 :
Chateau du Bois Glaume 84 35 1242 P

Pl.3 Plan
84 35 1623 P

Pl.4 Coupe V.V.
84 35 1620 P

Pl.5 Coupe W.W.
84 35 1627 P

FIG.A Vue aeriennne vers l'Ouest
Chateau et ferme 71 35 290 VR

FIG.C Vue aeriennne vers le Nord :
71 35 291 VR

FIG.E Elevation Sud
71 35 224 VR

FIG.B Vue aeriennne vers
le Nord-Ouest 71 35 223 VR

FIG.D Vue aeriennne vers le Nord
71 35 222 VR

FIG.1 Vue de situation vers le Nord
68 35 244 V

FIG.2 Vue de situation Sud
prise du chemin d'accès 68 35 248 V

FIG.3 Vue de situation prise
du Sud-Est 68 35 246 V

FIG.4 Vue de situation Est prise
du chemin de la ferme 68 35 249 V

FIG.4b Vue de situation prise
du Nord-Ouest de l'etang 68 35 250 V

Table des figures : (suite)

FIG.5 Vue prise de l'ancien jardin
68 35 247 V

FIG.6 Ancien jardin : puits
68 35 245 V

FIG.7 Charmille : vue vers l'Ouest
70 35 1215 V

FIG.8 Entree de la cour : detail
d'une pile 70 35 1212 V

FIG.9 Cour : vue Sud-Ouest
68 35 253 V

FIG.10 Cour : vue generale Est
68 35 254 V

FIG.11 Elevation Sud
68 35 256 V

FIG.12 Elevation Sud :
avant corps central 68 35 257 V

FIG.13 Avant corps central,
detail : fronton 68 35 258 V

FIG.14 Elevation Sud : avant corps
central, detail de la porte 70 35 1217V

FIG.15 Elevation Sud : balcon
70 35 1216 V

FIG.16 Elevation Sud : detail
de la lucarne 68 35 259 V

FIG.17 Face laterale Est,
vue generale 68 35 260 V

FIG.18 Elevation Nord, detail
de l'appentis Ouest 68 35 261 V

FIG.19 Escalier, vue generale
70 35 1219 V

Table des figures : (suite)

FIG.20 Vestibule central :
revers de la porte 70 35 1218 V

FIG.21 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest : porte obturee 70 35 1221
V

FIG.22 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest, porte obturee 70 35 1222 V

FIG.23 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest, niche mur Nord 70 35 1220
V

FIG.24 Corps central :
cheminee de l'etage 70 35 1223 V

FIG.25 Aile Ouest : piece Nord de
l'etage, lambris de cheminee 70 35 1224
V

FIG.26 Aile Ouest : piece Sud-Ouest
de l'etage, lambris 71 35 1225 V

FIG.27 Corps central, etage :
lambris de cheminee 68 35 267 V

FIG.28 Aile Est : etage piece Sud :
portes et lambris 68 35 266 V

FIG.29 Corps central :
couloir de l'etage 68 35 265 V

FIG.30 Corps central : charpente
68 35 705 Z

FIG.31 Corps central : charpente
68 35 704 Z

FIG.32 Elevation Sud
68 35 270 V

FIG.33 Elevation Sud : detail
70 35 1297 V

Table des figures : (suite)

FIG.34 Elevation Nord-Ouest
68.35.255 V

FIG.35 Fenetre Sud : ecu
68.35.269 V

FIG.36 Fenetre Nord : ecu
68.35.268 V

FIG.42 Pavillon de garde : face Ouest
70.35.1214 V

FIG.43 Dependances de la ferme :
batiment Ouest 70.35.1284 V

FIG.44 Dependances Ouest : porte
70.35.1285 V

FIG.45 Dependances Ouest :
batiment Sud 70.35.1418 V

FIG.46 Dependances Ouest :
charpente 70.35.1213 V

FIG.47 Fournil :vue interieure
70.35.1286 V

FIG.48 Colombier : vue d'ensemble
68.35.251 V

FIG.49 Colombier : vue interieure
68.35.252 V

Commune de
PANCE

35 POLIGNE

Section A2

Plan révisé pour 1936

1/2500

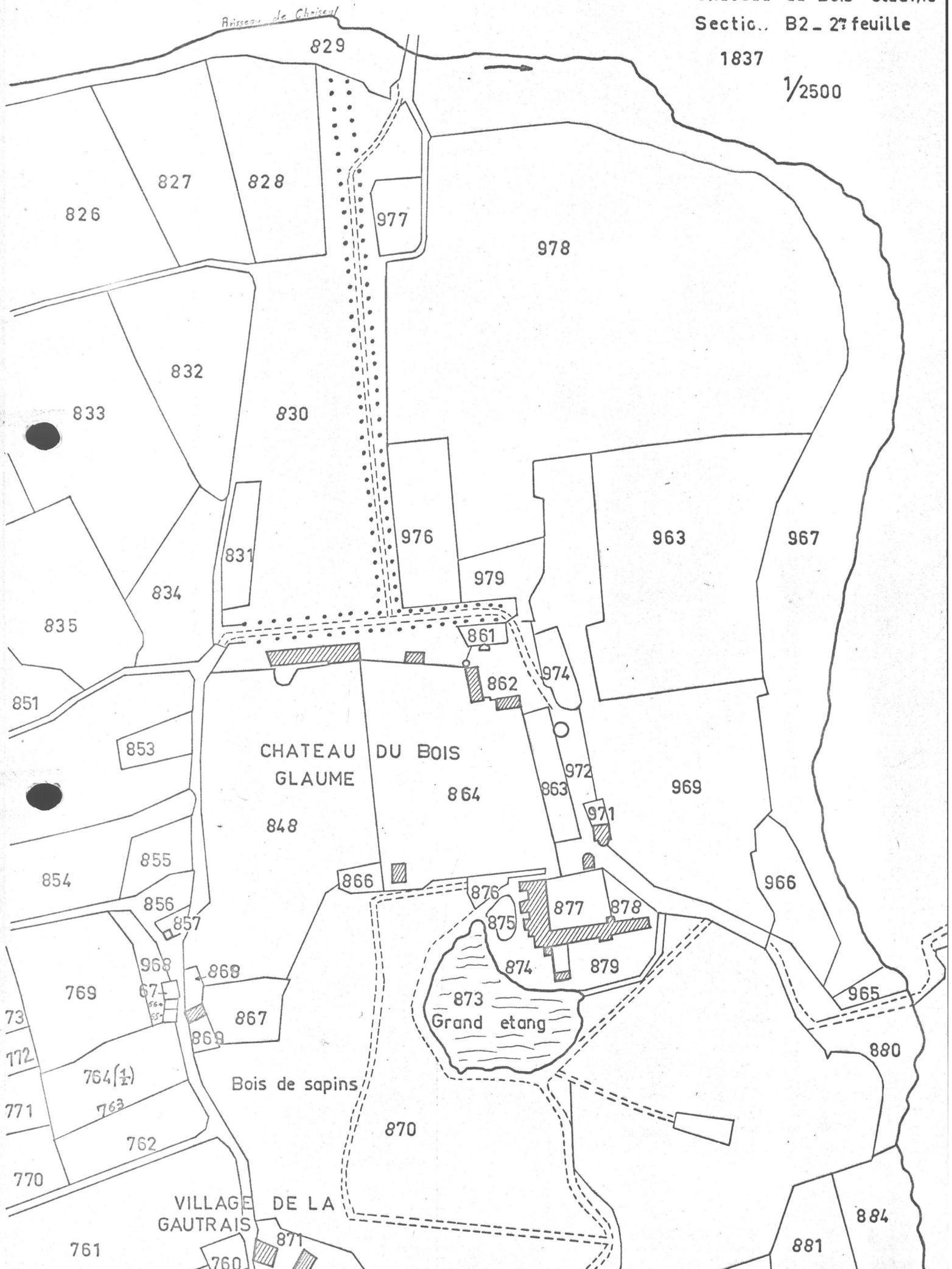




POLIGNE 35
Chateau du Bois Glaume
Sectic.. B2 - 2^e feuille

1837

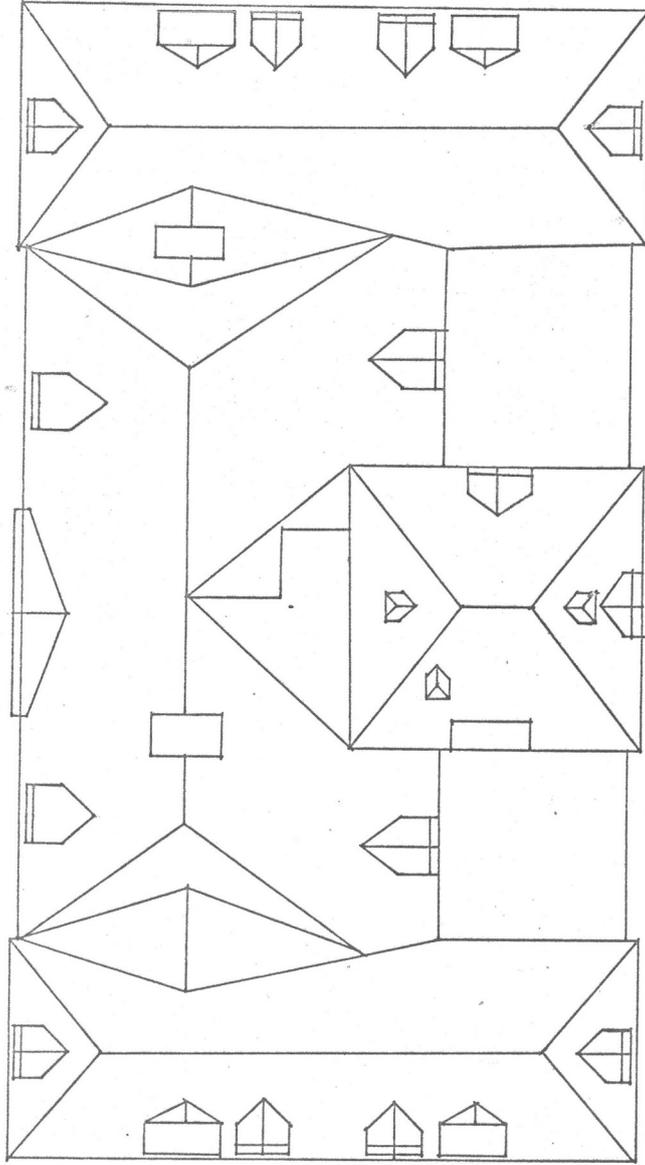
1/2500



POLIGNE

Château du Bois Glaume

plan masse



35 POLIGNE Bois Glaume
ITCHATEAU

P1.1 Cadastre : section A2
Plan revu pour 1936
Cl. Inv. Lambert 84 35 1246 P

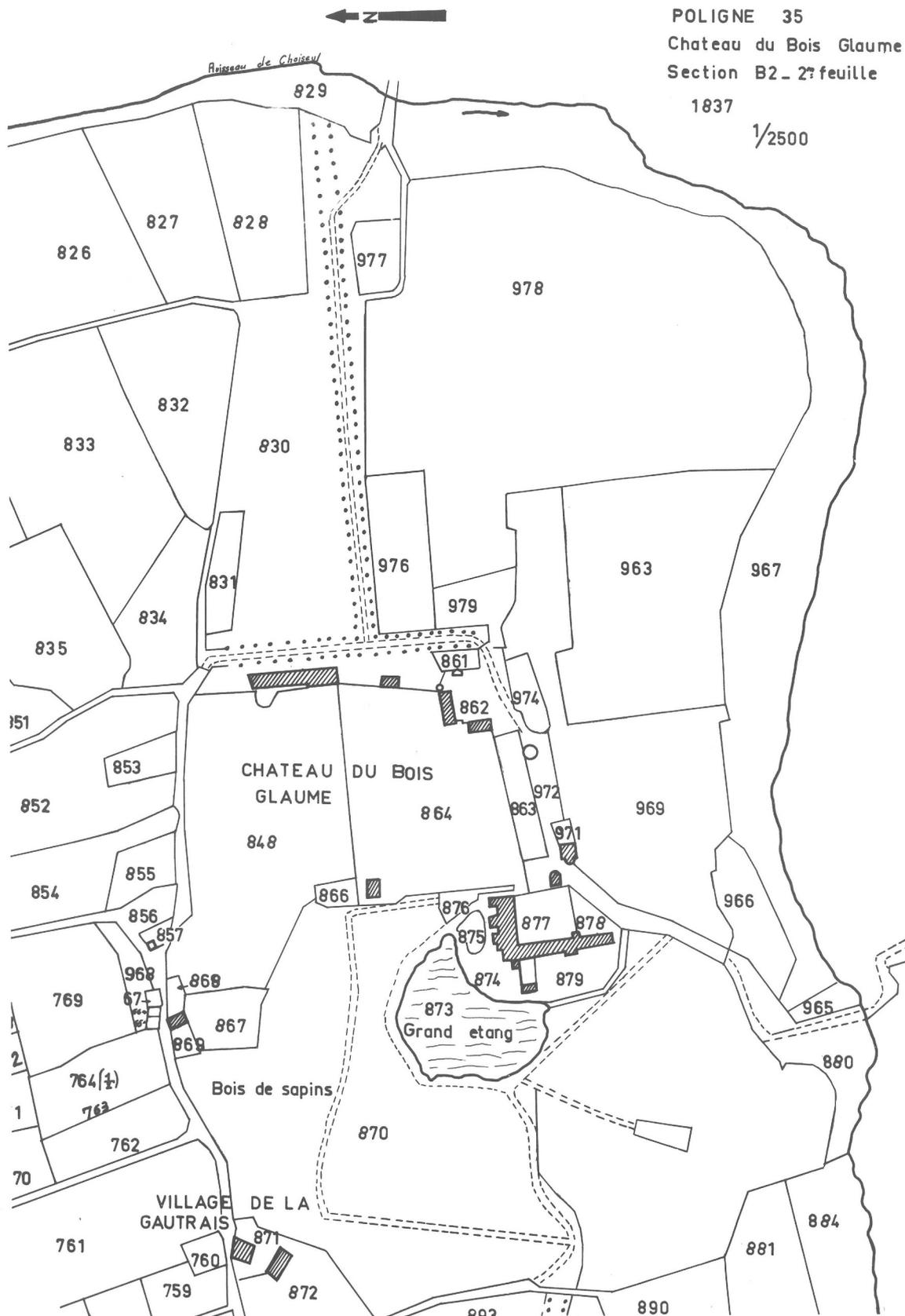


35 POLIGNE
Section A2
Plan révisé pour 1936
1/2500

35 POLIGNE Bois Glaume
CHATEAU

Pl.2 Cadastre : section B2, 1837 :
Chateau du Bois Glaume
Cl. Inv. Lambrt 84 35 1242 P

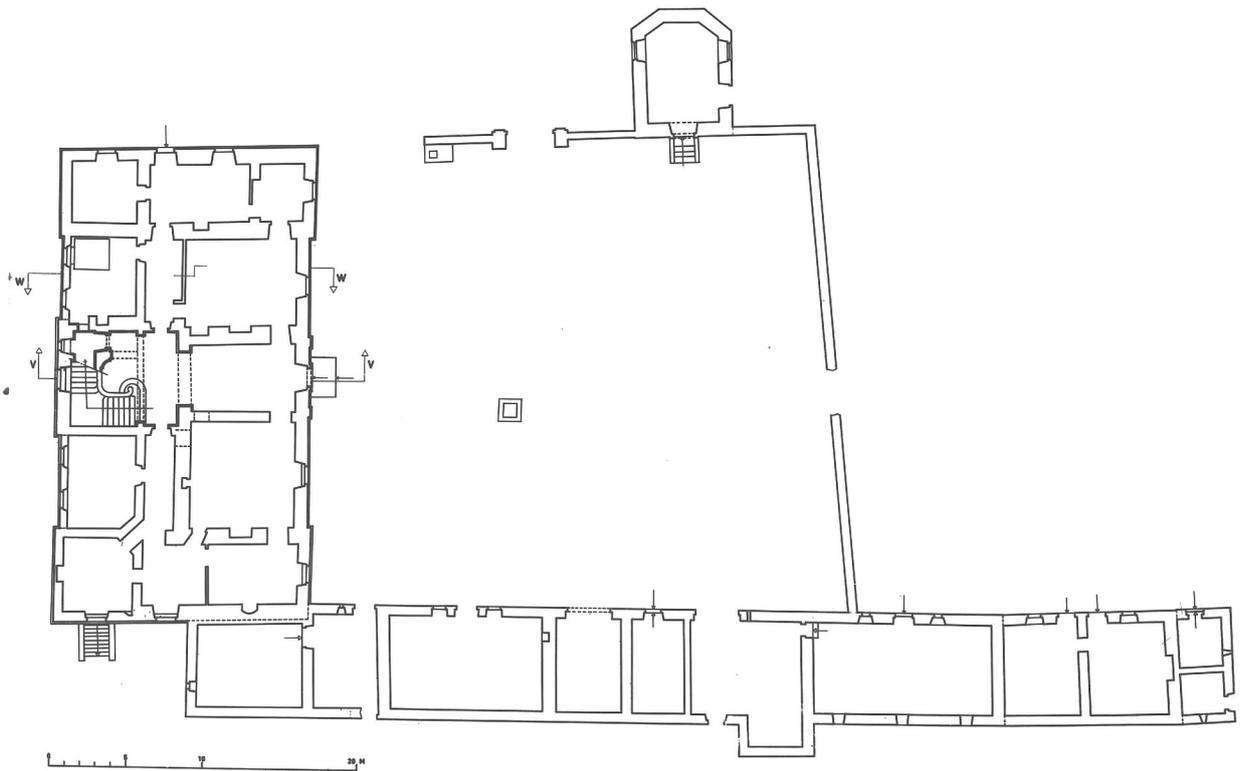
POLIGNE 35
Chateau du Bois Glaume
Section B2 - 2^e feuille
1837
1/2500



35 POLIGNE Bois Glaume
CHATEAU

P1.3 Plan

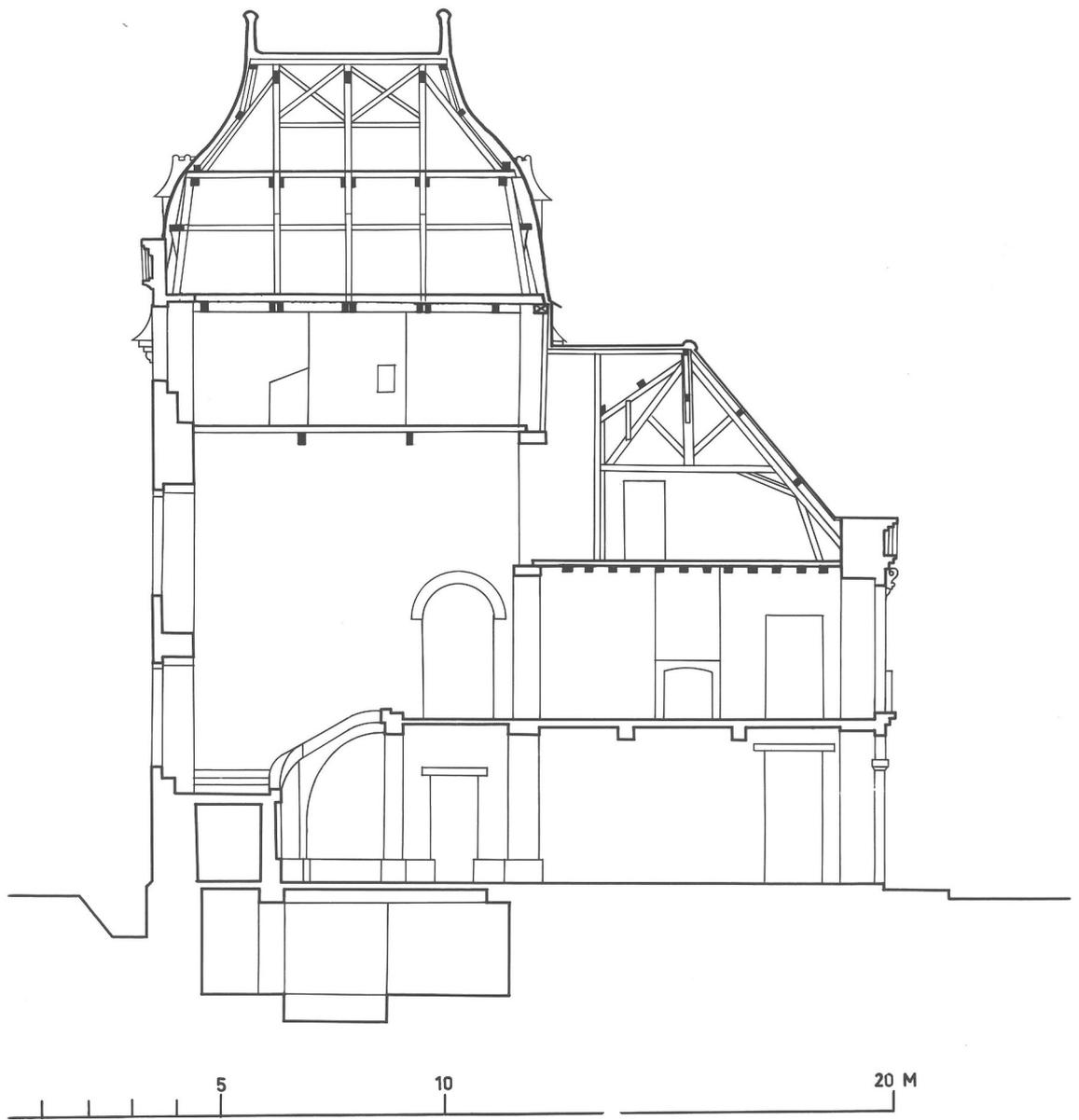
C1. Inv. Lambert 84 35 1623 P



35 POLIGNE Bois Glaume
CHATEAU

P1.4 Coupe V.V.

Cl. Inv. Lambert 84 35 1620 P

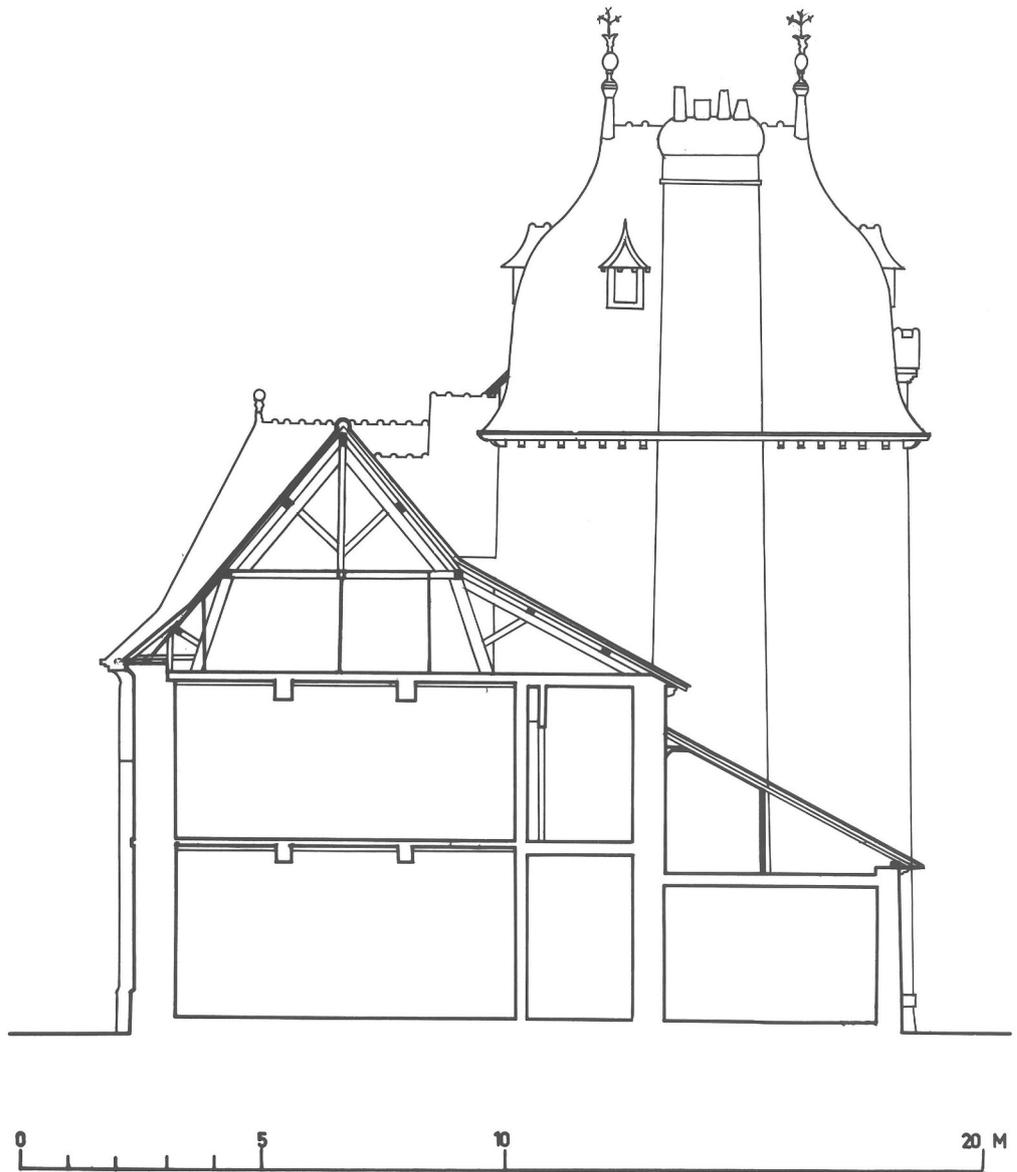


C O U P E V _ V

35 POLIGNE Bois Glaume
CHATEAU

Pl.5 Coupe W.W.

Cl. Inv. Lambert 84 35 1627 P



COUPE W_W
D'après un schéma de restauration : 1914

35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. A Vue aeriennne vers l'Ouest
Chateau et ferme
Cl.G.A.L.A.T. 71 35 290 VR



A

35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. B Vue aeriennne vers
le Nord-Ouest
Cl.G.A.L.A.T. 71 35 223 VR



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

Fig.C Vue aeriene Sud

61.G.A.L.A.T. 71.35.291 VR



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)

CHATEAU

FIG.D Vue aerienne Sud

Cl.G.A.L.A.T. 71 35 222 VR



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU
FIG.E vue rapprochee Sud
C1.G.A.L.A.T. 71 35 224 VR



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)

CHATEAU

FIG.1 Vue de situation Sud

Cl.Inv.Artur 68 35 244 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.2 Vue de situation Sud
prise du chemin d'accès
Cl. Inv. Artur 68 35 248 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.3 Vue de situation prise
du Sud-Est
Cl. Inv. Artur 68 35 246 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.4 Vue de situation Est prise
du chemin de la ferme
Cl. Inv. Artur 68 35 249 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 4b Vue de situation prise
du Nord-Ouest de l'étang
Cl. Inv. Artur 68 35 250 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.5 Vue prise de l'ancien jardin

Cl. Inv. Artur 68 35 247 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.6 Ancien jardin : puits

Cl. Inv. Artur 68 35 245 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.7 Charmille : vue vers l'Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1215 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.8 Entree de la cour : detail
d'une pile
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1212 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.9 Cour : vue Sud-Ouest

C1. Inv. Artur 68 35 253 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 10 Cour : vue generale Est

Cl. Inv. Artur 68 35 254 V



Fig.1 Elévation sud avec chapelle

Cl.Inv.Artur/Lambart

95 35 00882 V

95 35 00245 VA

95 35 00246 VA



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

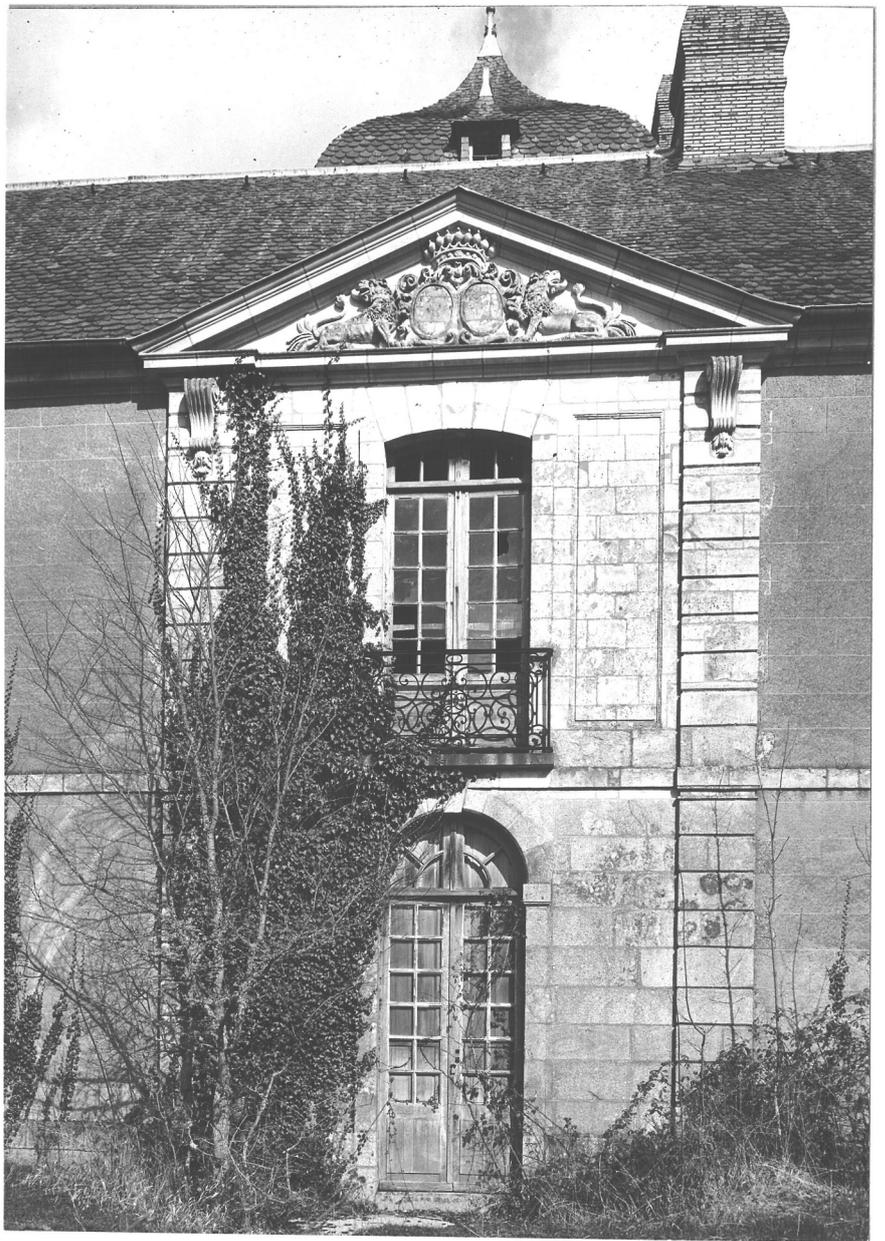
FIG. 11 Elevation Sud

Cl. Inv. Artur 68 35 256 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 12 Elevation Sud :
avant corps central
Cl. Inv. Artur 68 35 257 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 14 Elevation Sud : avant corps
central, detail de la porte
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1217 V



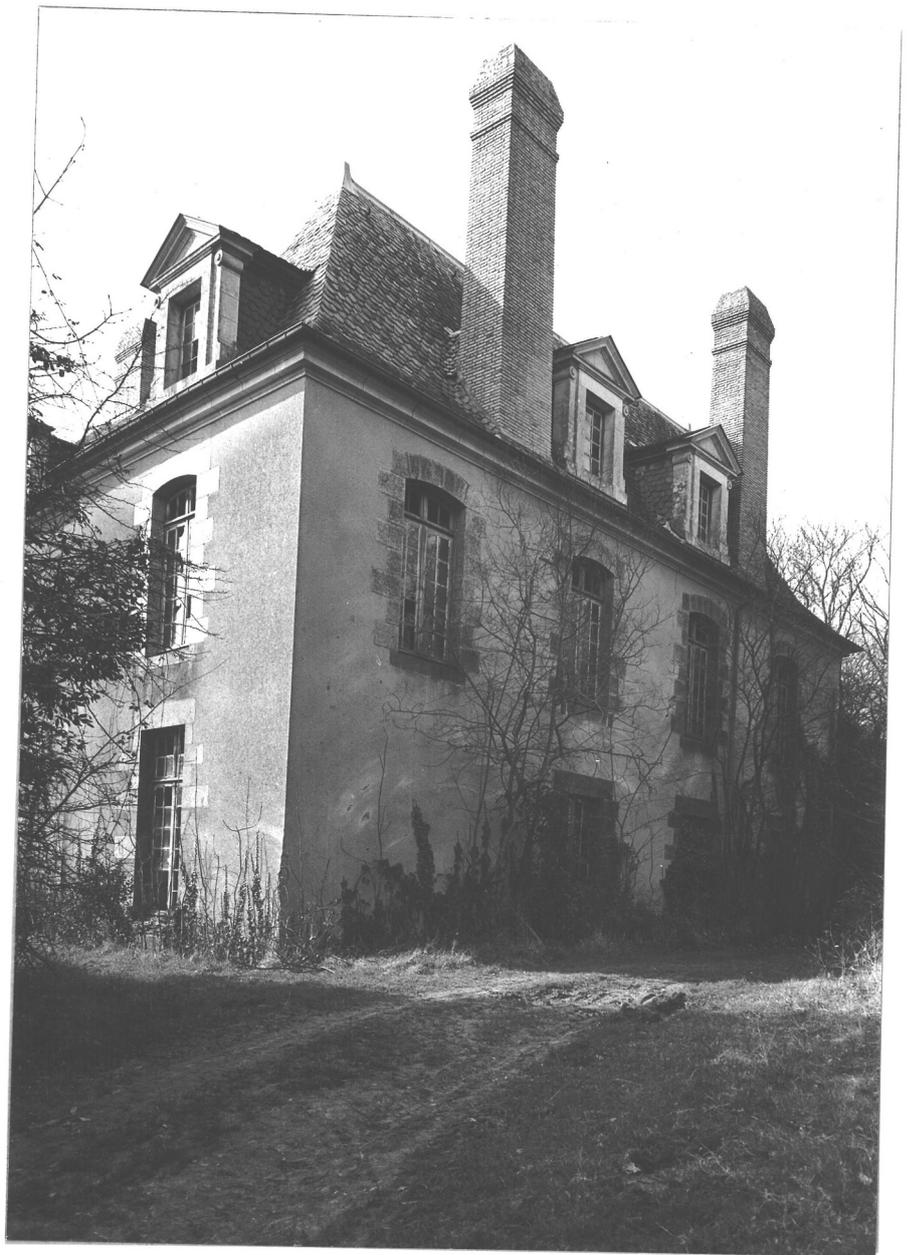
35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 16 Elevation Sud : detail
de la lucarne
Cl. Inv. Artur 68 35 259 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 17 Face laterale Est,
vue generale
Cl. Inv. Artur 68 35 260 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 18 Elevation Nord, detail
de l'appentis Ouest
Cl. Inv. Artur 68 35 261 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 19 Escalier, vue generale

C1. Inv. Dagorn 70 35 1219 V



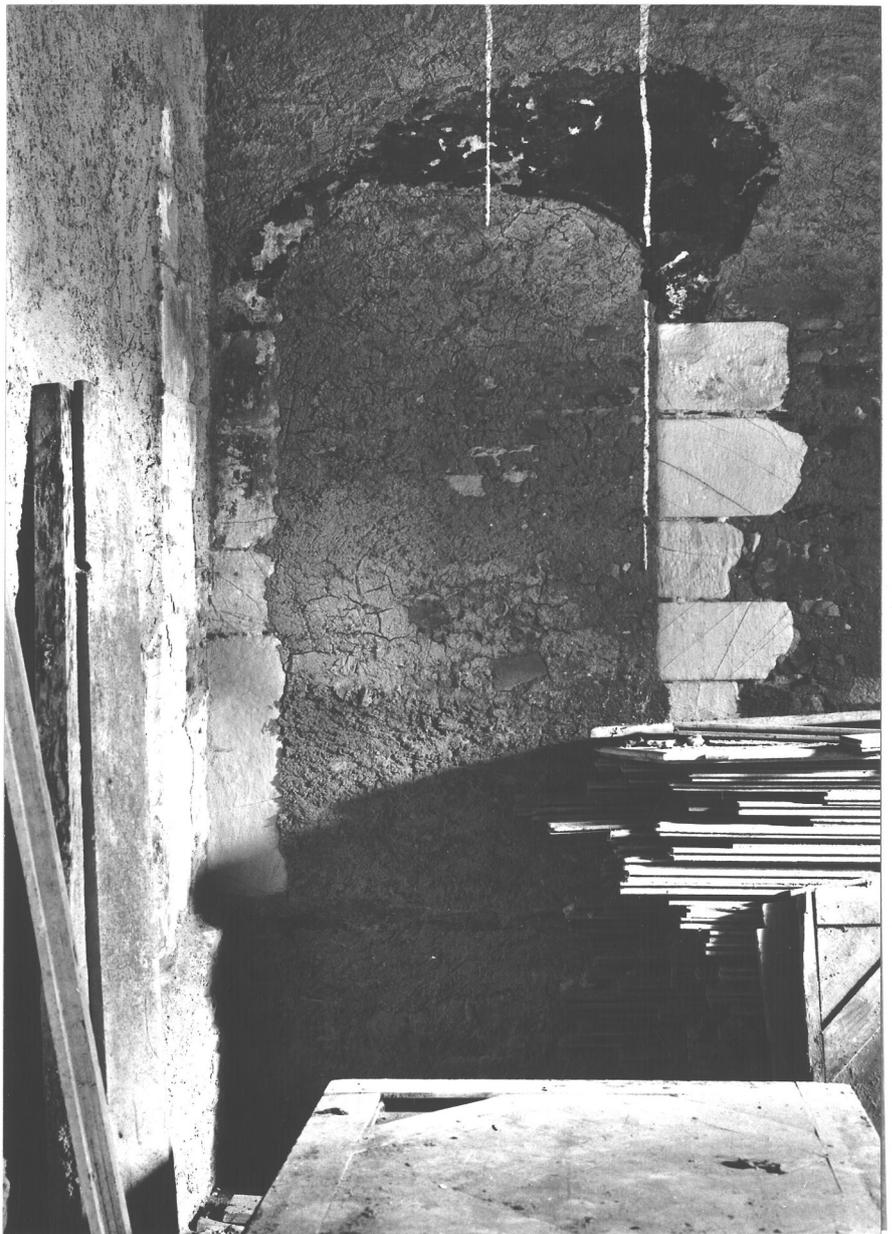
35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG. 20 Vestibule central :
revers de la porte
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1218 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 21 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest : porte obturee
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1221 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.22 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest, porte obturee
Cl. Inv.Dagorn 70 35 1222 V



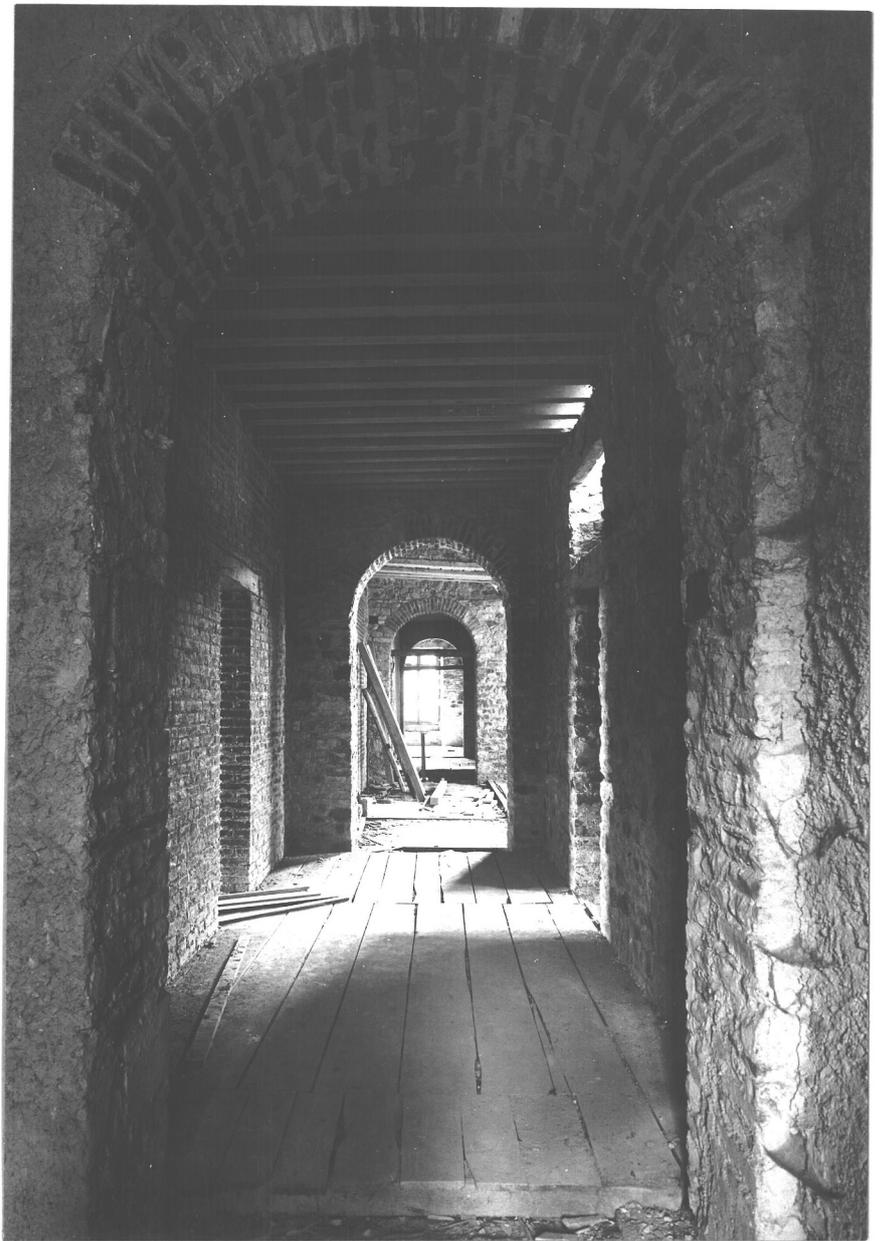
35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 23 Rez-de-chaussee central :
piece Ouest, niche mur Nord
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1220 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

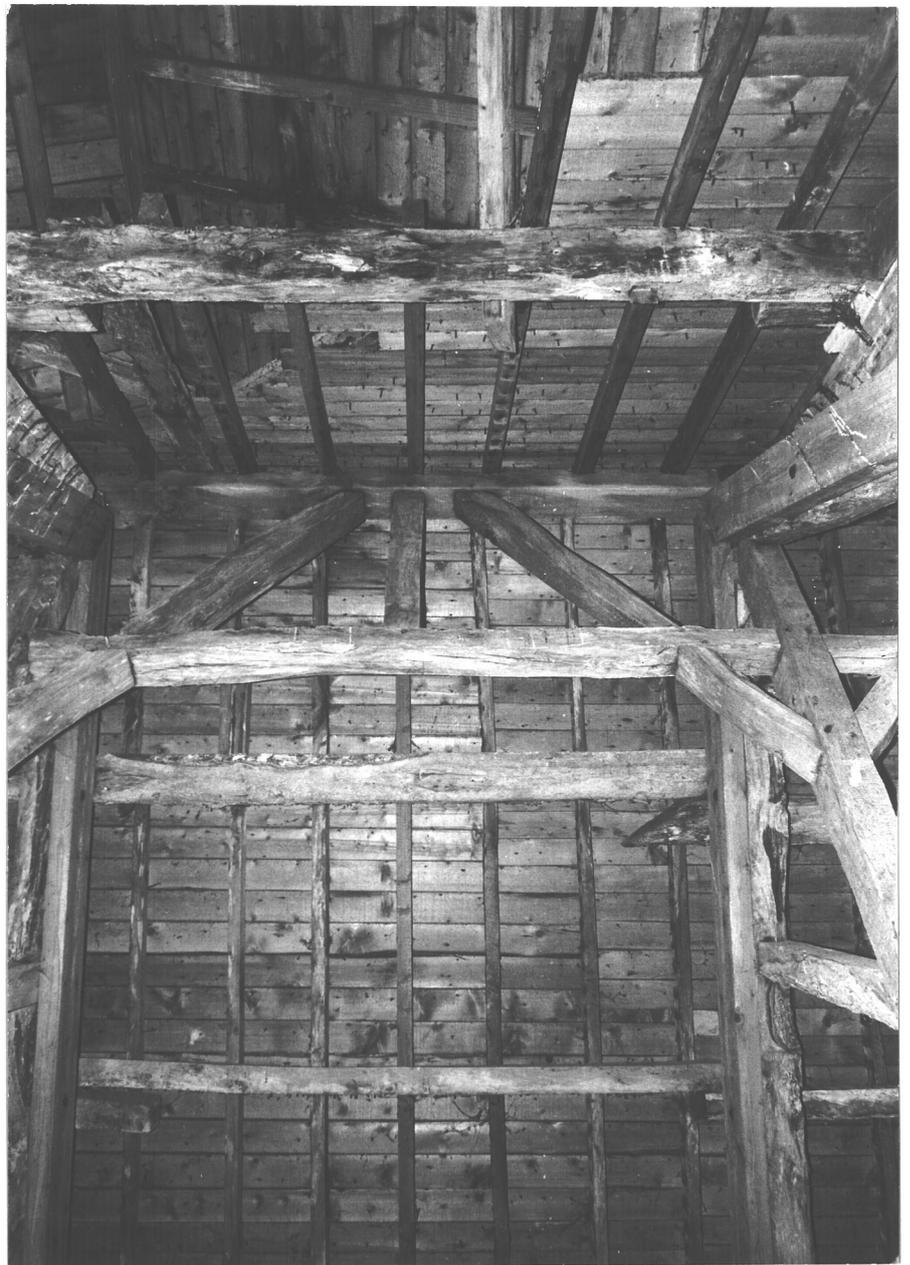
FIG. 29 Corps central :
couloir de l'étage
Cl. Inv. Artur 68 35 265 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.30 Corps central : charpente

Cl. Inventaire 68 35 705 Z



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.31 Corps central : charpente

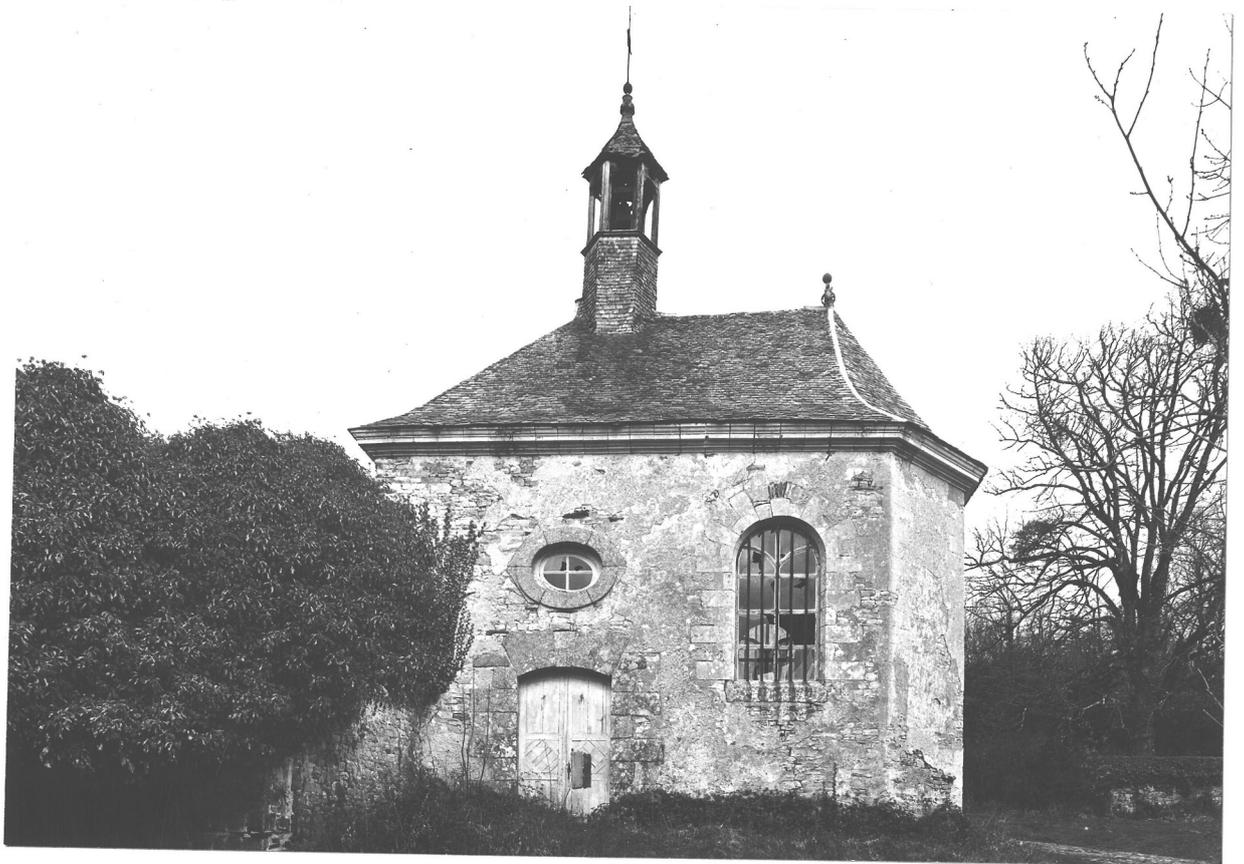
Cl. Inventaire 68 35 704 Z



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 39 Elevation Sud

Cl. Inv. Artur 68 35 270 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG.33 Elevation Sud : detail

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1297 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 34 Elevation Nord-Ouest

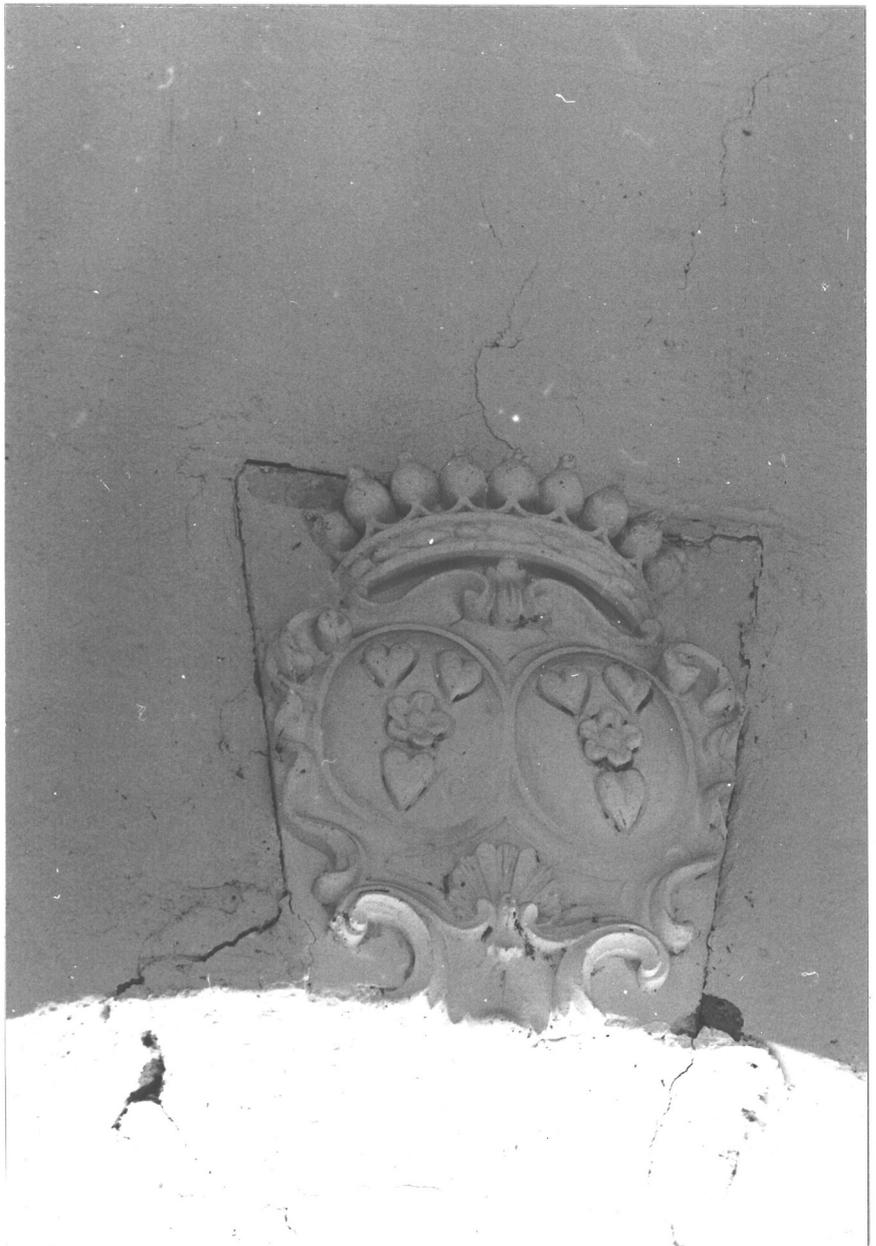
Cl. Inv. Artur 68 35 255 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 35 Fenetre Sud : ecu

Cl. Inv. Artur 68 35 269 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE

FIG. 36 Fenetre Nord : ecu

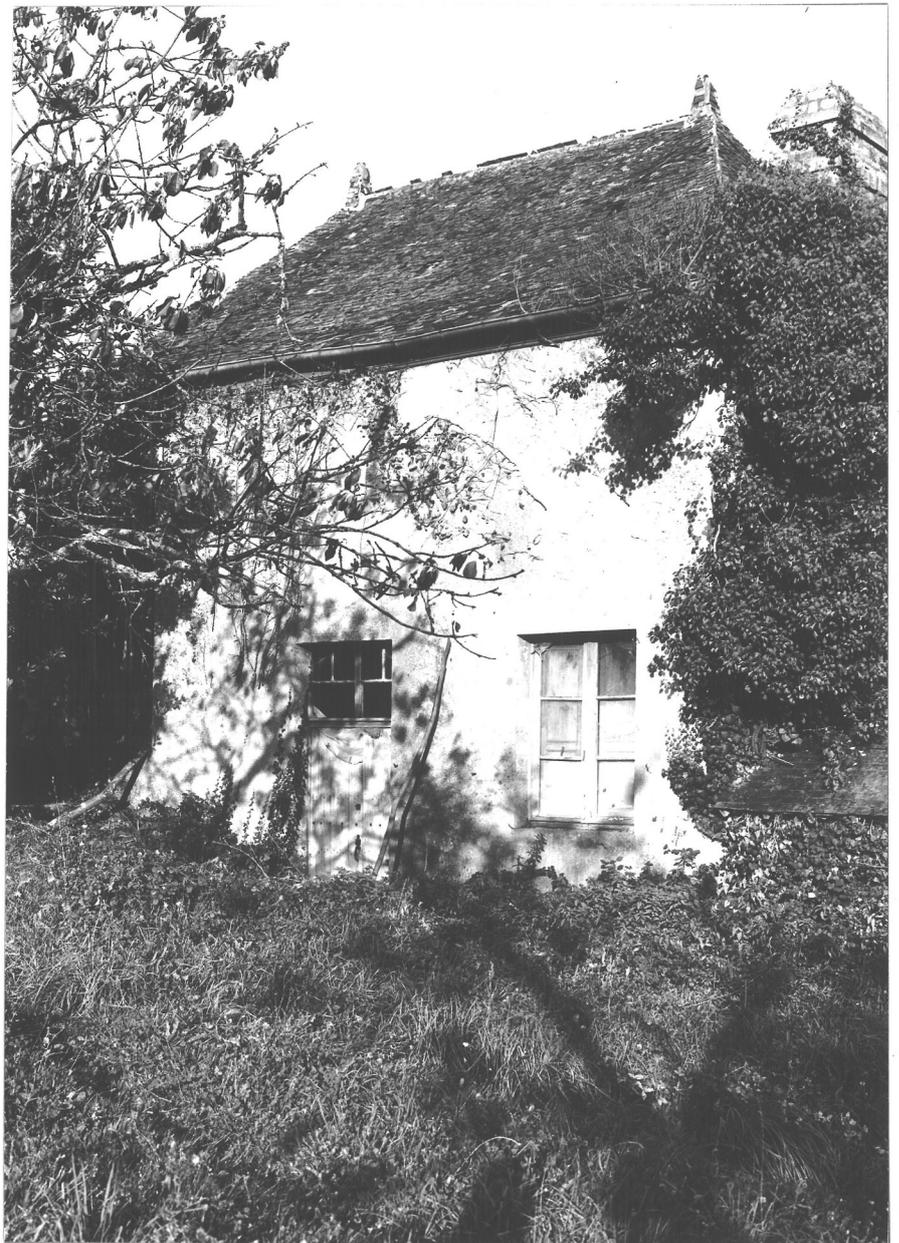
C1. Inv. Artur 68 35 268 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : DEPENDANCES
OGATIEN

FIG.42 Pavillon de garde : face Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70.35 1214 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : FERME

FIG.43 Dependance de la ferme :
batiment Ouest
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1284 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : FERME

FIG. 45 Dependances Ouest :
batiment Sud
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1418 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : FERME

FIG. 46 Dependances Ouest :
charpente
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1213 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : FERME

FIG.47 Fournil : vue interieure

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1286 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 48 Colombier : vue generale

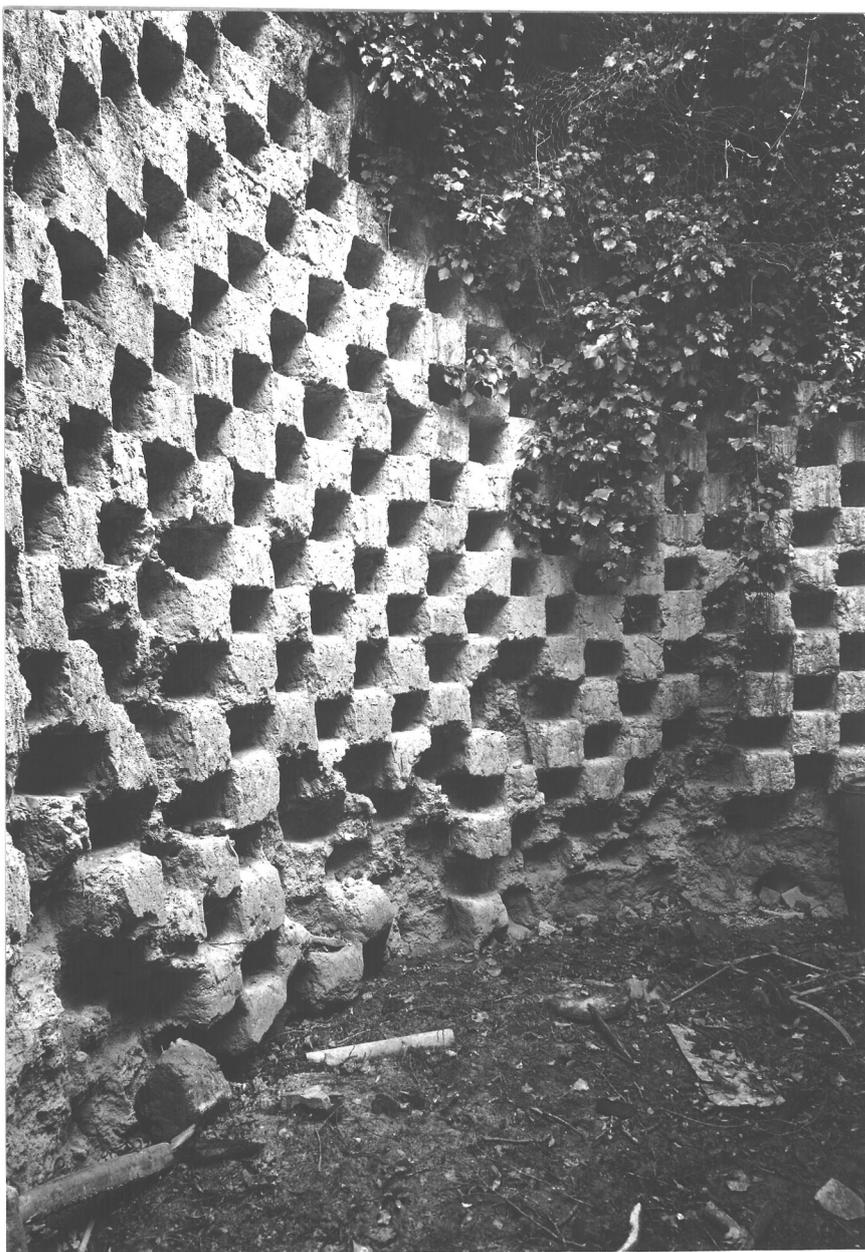
Cl. Inv. Artur 68 35 251 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG.49 Colombier : vue interieure

Cl. Inv. Artur 68 35 252 V



Cf photos nos 25 à 28

La plus grande partie des pièces possédait des lambris dont très peu restent en place, généralement partiellement, les autres sont déposés sur le sol ou entassés contre les murs.

A - Au rez-de-chaussée, près de l'escalier sont accumulés nombre de pans de lambris de portes.

Dans la plus grande part, les portes comportent deux battants, rectangulaires à bâti simple compartimenté par des panneaux (deux ou trois).

Ces panneaux peuvent être à double arasement de niveau avec raccords par moulures à grand cadre et coupe d'onglet, (épais tore aplati et quart de rond), le bâti étant à coupes carrées.

D'autres portes comportent de hauts et larges panneaux : panneau inférieur rectangulaire, panneau supérieur à découpe supérieure à échancrure, incurvée dans l'angle et à plein cintre central, avec moulures à retour à petit cadre (tore aplati et quart de rond).

On trouve un panneau d'imposte, rectangulaire à contours chantournés (courbes et ressauts symétriques, à retour).

Dans les trois pièces situées à l'Ouest de l'édifice, on trouve des lambris partiellement en place.

a) pièce centrale : de vastes pans organisés avec un soubassement, un premier niveau de panneaux rectangulaires horizontaux à arasement simple en retrait, à moulures de raccord à grand cadre (tore aplati et quart de rond), étroite cimaise de séparation, haut panneau supérieur à angles supérieurs largement échancrés en quart de cercle, à arasement simple en retrait, moulure à grand cadre plus importante : quart de rond, filet, scotie, tore aplati.

Parclozes de séparation, arasement en retrait simple avec côté supérieur à découpe centrale en plein cintre.

La porte de communication entre cette pièce et celle de l'angle Sud-Ouest est encore en place, rectangulaire à quatre panneaux rectangulaires verticaux,

égaux, à arasement simple en retrait avec chanfreins verticaux sur la face Nord et double arasement et chanfrein à retour sauf pour les deux montants médians à quart de rond, sur la face Sud.

b) pièce Sud : lambris en place au-dessus de la cimaise : larges panneaux - rectangulaires à angles supérieurs arrondis avec ressaut, à arasement en retrait, moulures à petit cadre (quart de rond, tore aplati, gorge) - séparés par des parcloses à bord supérieur à découpe en plein cintre.

c) pièce Nord : lambris déposés.

Pans à deux panneaux séparés par une cimaise : panneau inférieur carré, panneau supérieur rectangulaire (rapport entre eux : un quart), côté supérieur en anse de panier; ces panneaux sont à arasement simple en retrait, avec moulures à retour (gorge, tore aplati, quart de rond).

Encadrement de la cheminée : arc en anse de panier et trois longs panneaux séparés par des médaillons ovales; panneaux et médaillons à arasement en retrait, simple, à raccord à retour par un quart de rond; une moulure souligne l'anse de panier (gorge et talon allongé).

B -Etage

- a) pièce de l'angle Sud-Est : lambris partiellement en place (soubassement, portes et encadrements de porte).

- porte Ouest : cf cliché 68.35.266 V. Panneau à double arasement en retrait, moulures à petit cadre (filet, gorge, tore aplati, quart de rond), imposte à un panneau à arasement simple de niveau, moulures à grand cadre plaquées (épais quart de rond entre filet et filet torique). L'encadrement de la porte est fermé de l'intérieur vers l'extérieur d'un tore mince, d'un tore aplati, d'un cavet et d'un listel. Corniche à denticules, doucine, bandeaux et filets.

- porte Nord : porte rectangulaire à deux panneaux rectangulaires (rapport 4/5) à arasement de niveau à moulures à grand cadre (tore aplati, filet torique, quart de rond). Soubassement du lambris : panneaux rectangulaires, petits verticaux et grands horizontaux à arasement simple en retrait, moulures à grand cadre (filet, quart de rond, filet torique).

b) pièce Est contigue à la pièce centrale: lambris déposé.

Hauts panneaux rectangulaires à arasement simple en retrait, moulures à petit cadre (mince quart de rond).

c) pièce centrale : lambris en partie en place.

Chaque pan comporte deux panneaux : un panneau inférieur carré et un panneau supérieur rectangulaire à découpe supérieure en plein cintre; arasement simple en retrait, moulures à petit cadre (gorge, tore aplati, quart de rond).

Battants du placard et de la porte Nord formés de deux panneaux rectangulaires étroits superposés; arasement simple en retrait sur la face Sud et double, de niveau sur la face Nord; moulures à grand cadre identique sur les deux faces (filet torique et épais, talon allongé).

d) pièce Ouest contigue à la pièce centrale : lambris disparus.e) pièce de l'angle Sud-Ouest : lambris dépasés.

Grands panneaux à arasement simple en retrait, moulures à grand cadre (filet torique, tore aplati).

Encadrement de cheminée : arc en anse de panier à moulure avec retours latéraux, au-dessus de pilastres gainés, plaqués à panneau de même forme, à arasement en retrait et raccord par quart de rond.

Ecoinçons à double arasement de niveau, raccord par quart de rond; moulure de l'arc : tore aplati surmonté d'un filet torique.

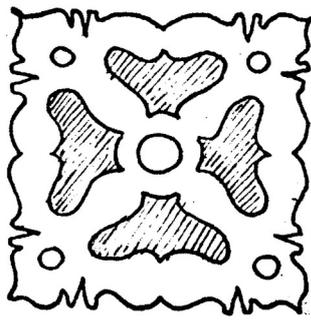
Partie supérieure de la cheminée : (le lambris du conduit est de plan rectangulaire) un haut panneau central à arasement simple de niveau encadré de deux pilastres à base et chapiteaux moulurés; panneau à arasement simple en retrait, raccord par quart de rond. Entablement supérieur : architrave moulurée, frise nue, corniches à denticules, doucine allongée et larmier.

f) pièce de l'angle Nord-Ouest : lambris déposé.

Trois panneaux rectangulaires superposés à arasement simple en retrait, panneau central vertical, deux autres horizontaux, moulures (filet, tore aplati, quart de rond).

g) pièce de l'angle Nord-Est : quelques pans déposés subsistent .

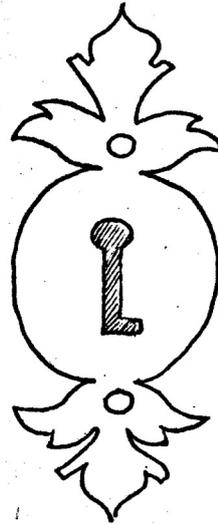
Battant de porte : trois panneaux rectangulaires (panneau central horizontal) à double arasement (angles échancrés en quart de rond sur tableau) moulures en quart de rond.



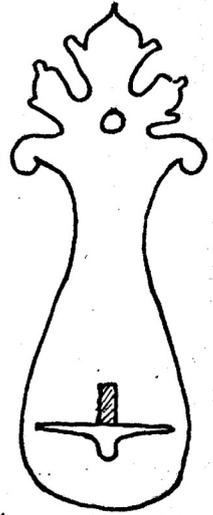
Rez de chaussée.
(Cage d'escalier)



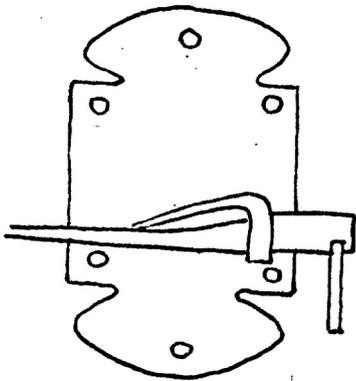
idem. (bouton en amande)



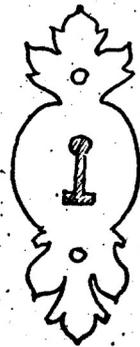
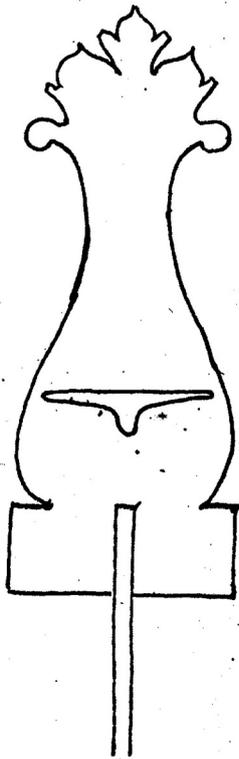
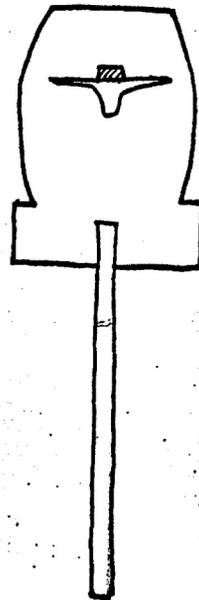
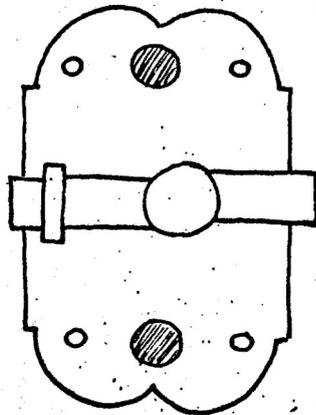
Rez de chaussée
pièce centrale



idem.



Rez de chaussée



Etage . pièce Est.

Echelle $\frac{1}{2}$

FERRURES des
LAMBRIS.

35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.25 Aile Ouest : piece Nord de
l'etage, lambris de cheminee
Cl.Inv.Dagorn 70 35 1224 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.26 Aile Ouest : piece Sud-Ouest
de l'etage, lambris
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1225 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU

FIG.27 Corps central, etage :
lambris de cheminee
Cl.Inv.Artur 68 35 267 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU

FIG. 28 Aile Est : etage piece Sud :
portes et lambris
Cl. Inv. Artur 68 35 266 V

